

# le carré bleu

2 / 78

Écologie

Aménagement

Urbanisme



Feuille internationale d'architecture  
Directeur : A. Schimmerling  
Rédaction et publicité :  
29, bd E. Quinet, Paris 14<sup>e</sup>  
Comité de rédaction :  
E. Aujame • J.B. Bakema • G. Candilis •  
D. Cheron • D. Cresswell • J. Decap •  
P. Fouquey • Y. Schein • P. Nelson •  
P. Grosbois • L. Hervé • A. Josic •  
A. Schimmerling •  
F. Lapied, B. Lassus, R. Le Caisne  
J.-C. Deshons • M. Duplay • G. Pingusson

Collaborateurs :  
Roger Aujame, Elie Azagury, Sven Backstrom,  
Aulis Blomstedt, Lennart,  
Bergstrom, Giancarlo de Carlo,  
Eero Eerikainen, Ralph Erskine,  
Sverre Fehn, Oscar Hansen, Reuben Lane,  
Henning Larsen, Sven Ivar Lind,  
Ake E. Lindquist, Charles Polonyi,  
Keijo Petaja, Reima Pietila, Michel Eyquem,  
Aarno Ruusuvuori, Jorn Utzon,  
A. Tzonis, Georg Varhelyi,  
Percy Johnson Marshall  
Massimo Pica Ciamarra

#### SOMMAIRE N° 2/78

- P.1** Michel et Bernadette MARTI-  
NAT : écologie, aménagement,  
urbanisme
- P.44** J.P. FOUBERT : Violence, es-  
pace et pouvoir (commen-  
taire en marge du n° 1/78 :  
violence et cadre de vie).
- P.47** English summary  
Informations.

**Prix de l'abonnement annuel: 50 F**  
**Le numéro: 14 F**  
**C.C.P. Paris 10.469-54**  
**Etudiants: 10 F**

Commission Paritaire N° 59350

IMPRIMERIE DU CANNAU / MONTPELLIER

Le présent numéro a pour but de mettre en évidence qu'il est possible et souhaitable de changer les pratiques actuelles de l'Aménagement du Territoire à partir d'études du milieu naturel.

Cette démonstration est l'œuvre d'un groupe d'étudiants, animé par un enseignant et un certain nombre de représentants des disciplines écologiques. Il est un fait trop bien connu que jusqu'à présent parmi les divers facteurs qui influent sur la forme du cadre bâti «l'économique» prime d'une façon décisive sur les autres. Ce fait qui déclenche un flux démographique continu en direction des centres urbains majeurs des pays industrialisés et ceux en voie de développement, à la fois nous confronte avec la problématique urbaine que nous avons analysée et que nous continuerons à analyser dans nos publications.

C'est ainsi que nous avons signalé dernièrement (1) diverses tentatives amorcées avec plus ou moins de bonheur ayant pour but de rétablir un équilibre rompu dans le cadre du territoire national. Cette analyse a été suivie de plusieurs interventions critiques (2). L'étude présentée dans ce numéro continue en quelque sorte le débat sur les méthodes et objectifs du «rééquilibrage régional», dans un pays comme la France où une urbanisation excessive dans certaines zones a eu comme contrepartie un développement touristique dans des aires géographiques particulièrement sensibles.

A.S.

(1) N° 1/1977 : «36.000 mailles à reprendre» (p. 1)  
(2) N° 2/1977 : Aménagement du Territoire (p. 9).

## EN GUISE DE PROLOGUE

Le CARRE BLEU poursuivant l'exploitation des domaines des préoccupations qui se posent actuellement plus particulièrement aux jeunes architectes et concernant les nouvelles pratiques qui essaient de se mettre en place, se devait d'apporter sa contribution dans un domaine dont on parle beaucoup, mais qui, dans les écoles et agences d'architecture, n'est pas perçu avec une acuité scientifique.

Certains jeunes élèves architectes constatent même,

- qu'il n'y a pas véritablement d'enseignement écologique en FRANCE contrairement à certains pays étrangers,
- que la liaison entre - l'écologie
  - les problèmes de l'aménagement de l'espace,
  - les problèmes de l'aménagement du territoire,
  - les problèmes des aménagements ruraux,
  - ou de l'urbanisme.

ne sont pas perçus comme une entité globale, contrairement à la pensée développée par les grandes universités mondiales (M.I.T., Harvard, Illinois, Montréal, Bruxelles, U.R.S.S.), à l'instar des théories mathématiques des ensembles et des éco-systèmes biologiques correspondants.

La confusion apparente dans l'enseignement de l'architecture en FRANCE dans le domaine écologique correspond d'ailleurs,

- à la confusion générale constatée dans une pratique actuelle de l'aménagement du territoire,
- dans une dispersion de la recherche, et un manque de moyens,
- dans un manque de définition d'une doctrine générale et globale dans une perspective nationale.

Cependant, nous sommes amenés à constater la naissance d'un mouvement spontané de qualité, à initiatives individuelles, dans différentes facultés, ou centres de recherche - y compris quelques architectes.

Le CARRE BLEU a rassemblé 3 études significatives qui datent de 1968 - 1974 et 1977.

La 1ère, de Michel et Marie-Bernadette MARTINAT sur l'aménagement du MARAIS POITEVIN (1968)

La 2ème, de Christian MANTE et Jean-Claude SIMON sur la BOUCLE DE MOISSON (1974)

La 3ème, de Jean BOULENGER et Pierre COLAS sur la reconquête architecturale et paysagère de la VALLEE DE L'OISE (1977)

Ces études apparaissent bien dans la même direction commune de recherche :

- elles ont essayé d'allier leurs démarches à une nouvelle pratique pluridisciplinaire (écologie végétale  
biologie  
biogéographie  
hydrologie  
agronomie, etc)

partant des caractéristiques intrinsèques du milieu naturel, et non plus suivant la méthode développée par des services officiels, sur des critères de développement démographiques et quantités de surfaces à dégager pour créer les équipements nécessaires.

Cette approche nouvelle remet en question tout le processus économique concernant l'utilisation de l'Espace, et correspond au mouvement général développé dans les universités internationales précitées.

## ARGUMENT COMMUN

Dans le cadre de l'utilisation de l'espace bien comprise à partir de l'étude des caractéristiques intrinsèques du milieu naturel,

Ces 3 études retenues par le CARRE BLEU ont pour élément commun :

### L'EAU

La 1ère étude consacrée aux problèmes des marais et zones humides, considère l'eau comme un milieu organique très riches, support d'une production bio-végétale aux débouchés économiques mal connus et mal rentabilisés, dont la préservation est liée à la préservation de l'espace humain.

La 2ème étude montre plus particulièrement comment, et sous quels délais un éco-système peut être reconstitué pour déboucher sur une nouvelle donnée économique, production des biomasses végétales et animales, avec le rôle important de l'évapo-transpiration. Cette étude démontre que la destruction par l'homme n'est pas irrémédiable.

La 3ème étude remet en question les habitudes néfastes des implantations industrielles inconsidérées sur un réseau hydro-graphique utilisant à son seul profit un bien commun inaliénable, pourtant élément biologique prépondérant très riche et facteur d'un développement régional équilibré nécessaire aux groupements humains et aux traitements esthétiques du site.

## EN CONCLUSION

Ces trois études sont bien l'expression d'une nouvelle génération d'architectes qui trouvent trop étroit le code déontologique et le cadre de la pratique actuelle.

Elles font transparaître un souci de prise de responsabilité élargie dans une culture nouvelle qui se cherche et souligne plusieurs prises de positions fondamentales

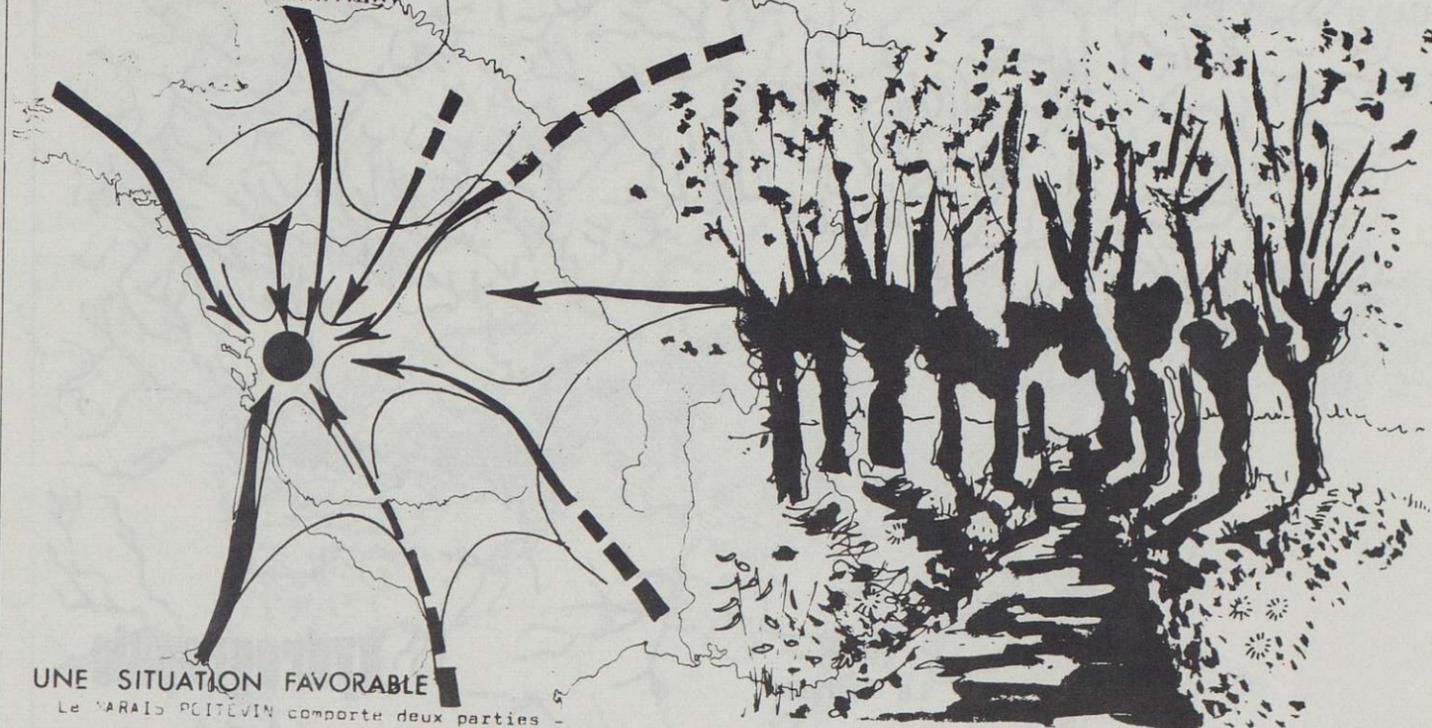
- ne pas contribuer à détruire des biens naturels fragiles et précieux,
- démontrer qu'il existe d'autres solutions concernant la recherche d'implantations nouvelles par détermination des capacités potentielles des sites à recevoir des supports d'activités,
- prouver qu'à chaque site  
qu'à chaque région,  
correspondent des solutions particulièrement adaptées où les décideurs devraient rester modestement soumis aux lois écologiques,
- mettre en évidence qu'actuellement une série de spécialistes ne sont pas consultés au niveau de la prise de décision concernant l'avenir de régions,

et que cette non consultation peut être lourde de conséquences.

- rechercher un ménagement écologique du Territoire et le substituer au déménagement actuel
- resituer l'Architecture et l'Aménagement Français dans un contexte contemporain.

## le marais poitevin

Michel & M. Bernadette MARTINAT



### UNE SITUATION FAVORABLE

Le MARAIS POITEVIN comporte deux parties -

- le Marais Mouillé constitué par des alluvions fluviales depuis l'intérieur des terres - la nappe phréatique est là à quelques mètres de profondeur.
- le Marais Desséché constitué par des alluvions maritimes - la nappe phréatique est à quelques dizaines de centimètres.

L'ensemble est le comblement progressif de l'ancien Golfe du Poitou - sensiblement en triangle LUÇON - NIORT - LA ROCHELLE.

Le comblement fluvial est désormais moins important - par la limitation des crues aux travaux.

Le comblement maritime, lui, continue et permet de temps en temps la prise de "polders" sur la mer (1913 - 1968)

Le renouvellement en eau se fait principalement par réseau serré de rivières descendant les pentes du bassin visant au sous-sol imperméable.

L'ensemble est très riche en micro organismes - particulièrement côté mer dans l'estuaire.

Les espèces végétales d'eau douce et d'eau saline sont particulièrement nombreuses et variées

- leur implantation dépend des profondeurs d'eau et de la nature minérale des différentes parties du Marais,
- la différence de profondeur de la nappe phréatique entre le Marais Mouillé et Marais Desséché contribue à diversifier le type de la végétation des 2 parties.

Au cours des âges les espèces animales ont beaucoup changé.

Il est particulièrement intéressant de remarquer que le Marais Poitevin est sur les voies migratoires des oiseaux et que le climat relativement doux favorise la nidation d'espèces rares.

# etude du biotope

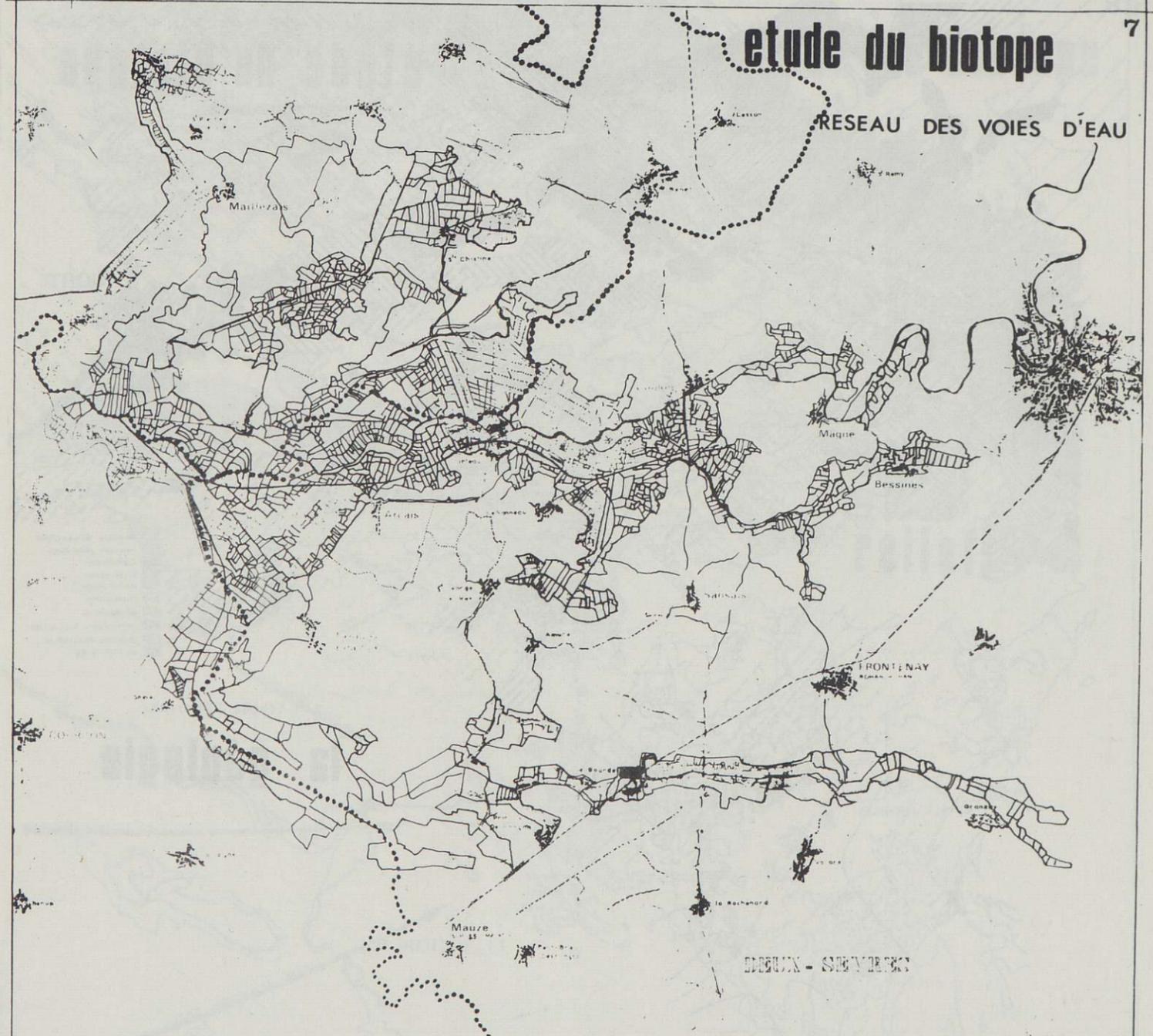


## METHODE

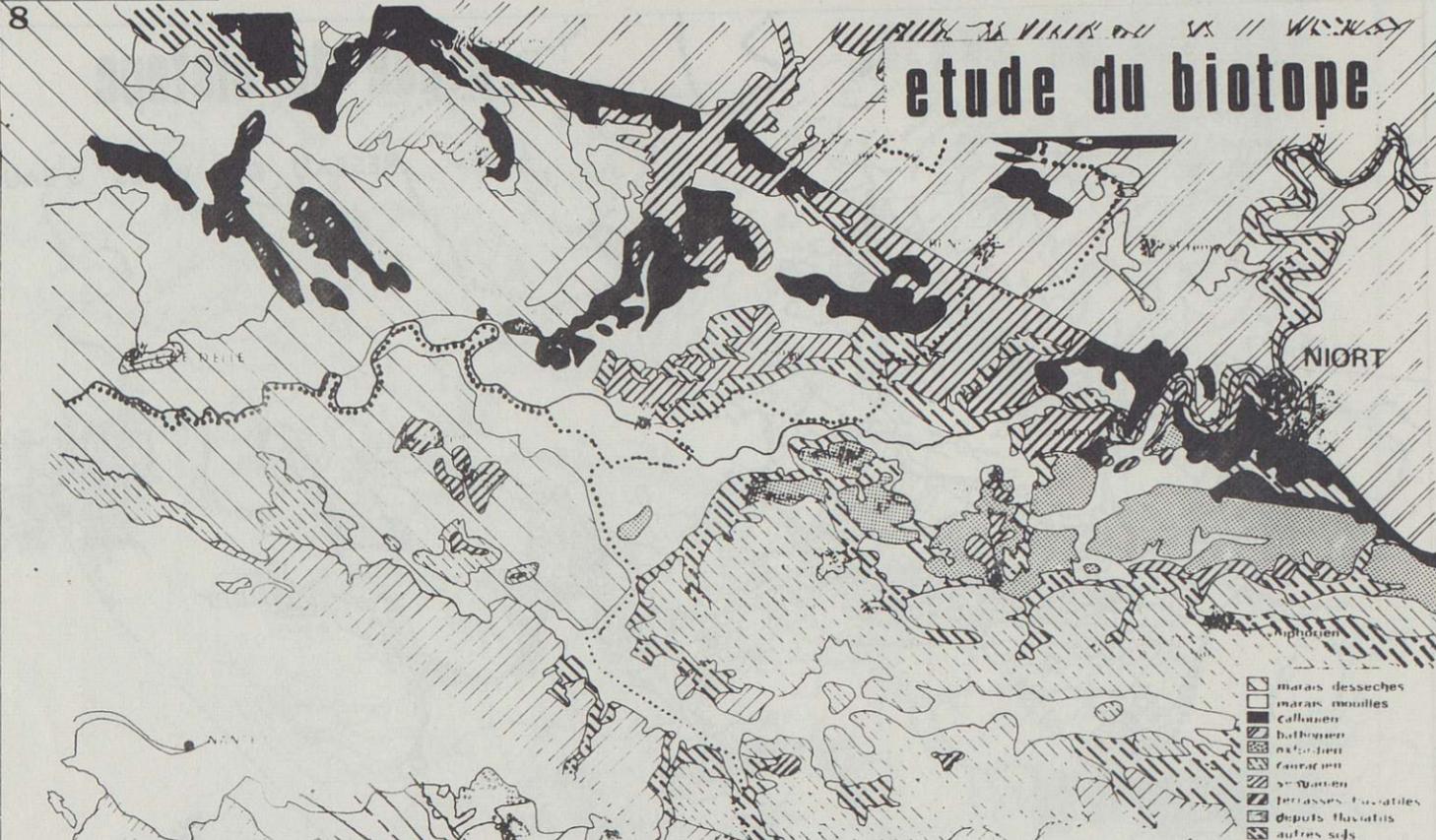
L'étude - s'est appuyée d'abord - sur un constat approfondi du milieu naturel :

- topographie, géologie, pédologie, climatologie,
- hydrologie et régime des eaux - crues, variations du niveau du plan d'eau.
- espèces végétales, espèces animales - (dont espèces anciennes et adaptées)
- historique de la constitution du sol, de l'assèchement, des travaux hydrauliques
- historique de l'implantation humaine - légendes - les veillées -
- réseau d'eau adaptée à une agronomie récente - utilisation actuelle - exode rural - friches actuelles.
- tous les transports par voie d'eau
- régime juridique des voies d'eau, des terres, des plantations, des coupes, des halages et berges
- les réserves foncières ou communaux, métayage, salariat agricole
- les associations coopératives, calcul des taxes pour travaux d'entretien
- limites administratives, subventions pour grands travaux - service de la Navigation

# etude du biotope



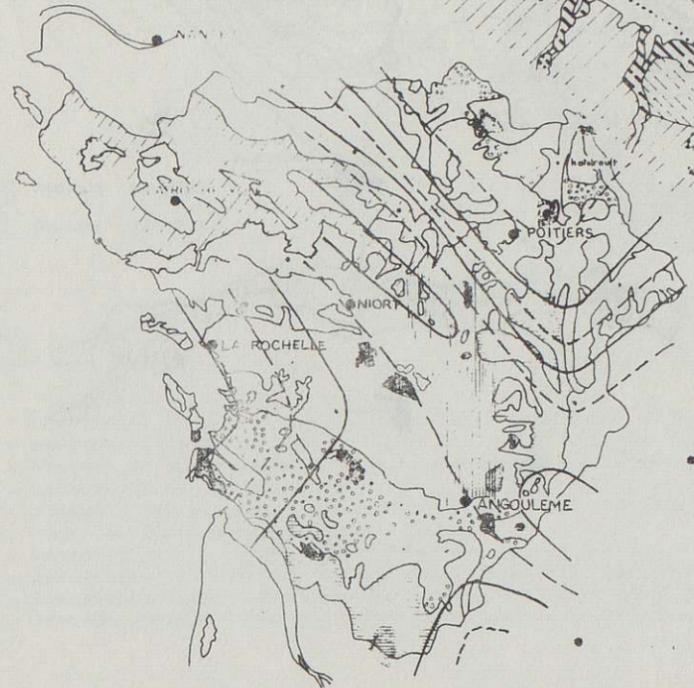
# etude du biotope



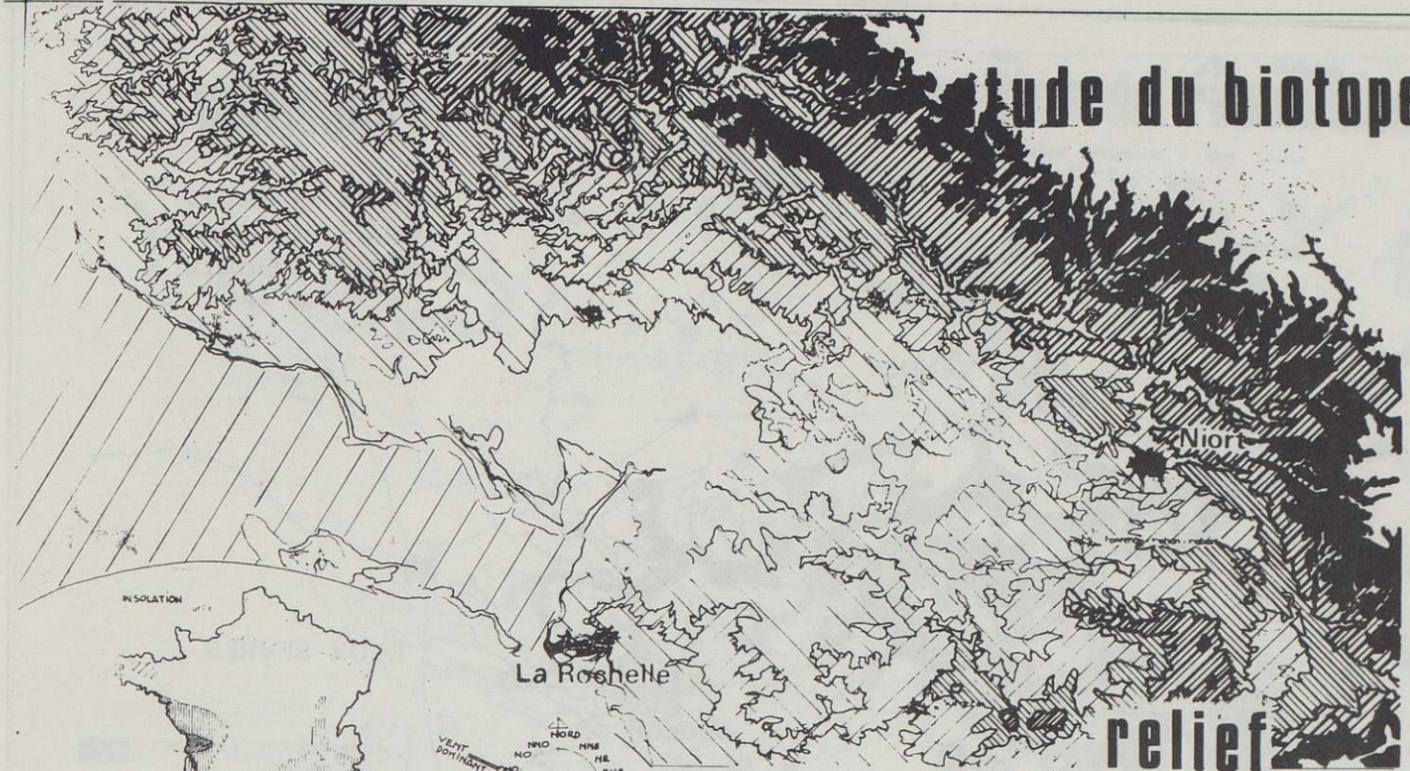
- marais desseches
- ▨ marais mouilles
- ▩ calcaire
- ▧ calcaire
- ▦ calcaire
- ▥ calcaire
- ▤ calcaire
- ▣ calcaire
- ▢ calcaire
- calcaire
- calcaire
- ▟ calcaire
- ▞ calcaire
- ▝ calcaire
- ▜ calcaire
- ▛ calcaire
- ▚ calcaire
- ▙ calcaire
- ▘ calcaire
- ▗ calcaire
- ▖ calcaire
- ▕ calcaire
- ▔ calcaire
- ▓ calcaire
- ▒ calcaire
- ░ calcaire
- ▐ calcaire
- ▏ calcaire
- ▍ calcaire
- ▌ calcaire
- ▋ calcaire
- ▊ calcaire
- ▉ calcaire
- █ calcaire
- ▇ calcaire
- ▆ calcaire
- ▅ calcaire
- ▄ calcaire
- ▃ calcaire
- ▂ calcaire
- ▁ calcaire
- ▀ calcaire

Echelle 1/160 000

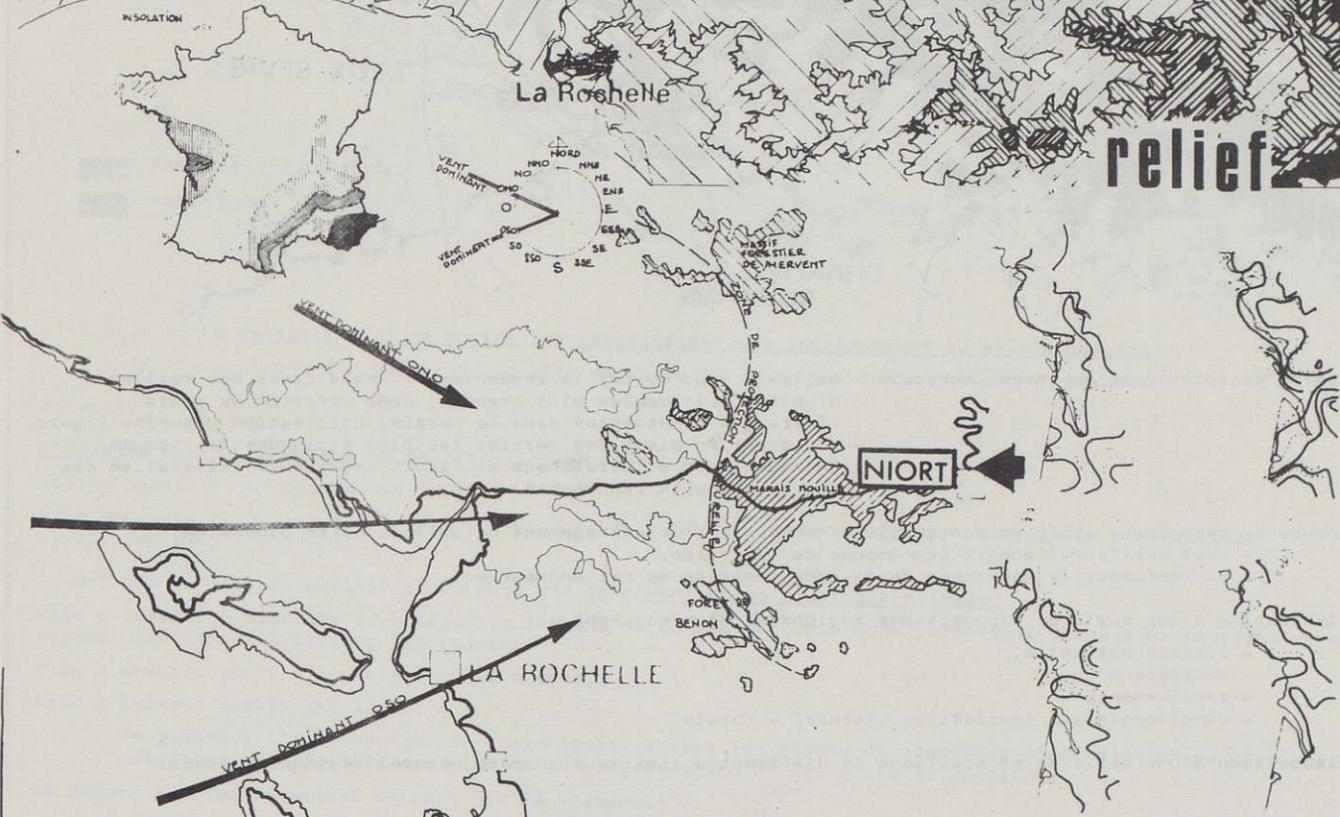
# la géologie



# etude du biotope



# relief

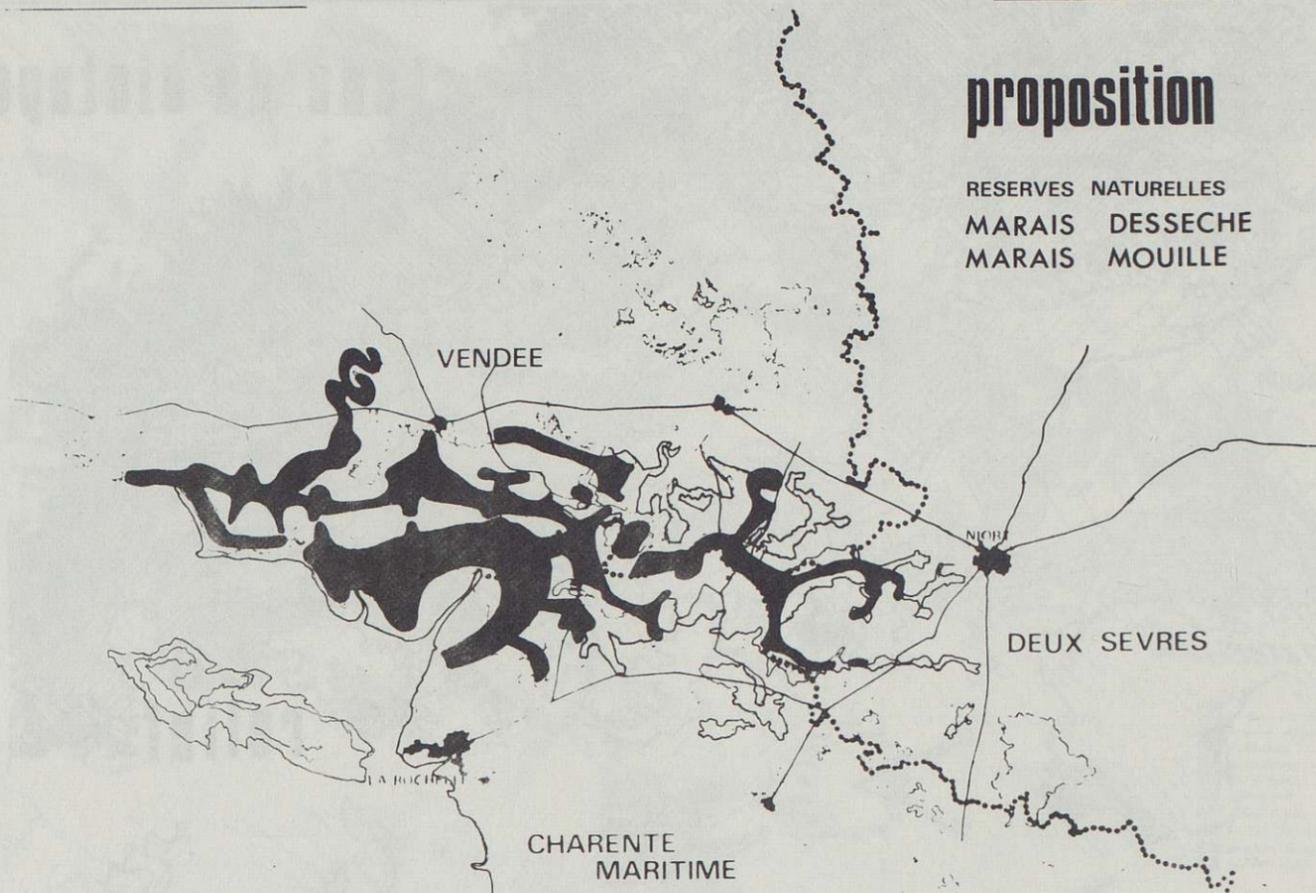


# climatologie

Echelle 1/500 000

## proposition

RESERVES NATURELLES  
MARAIS DESSECHE  
MARAIS MOUILLE

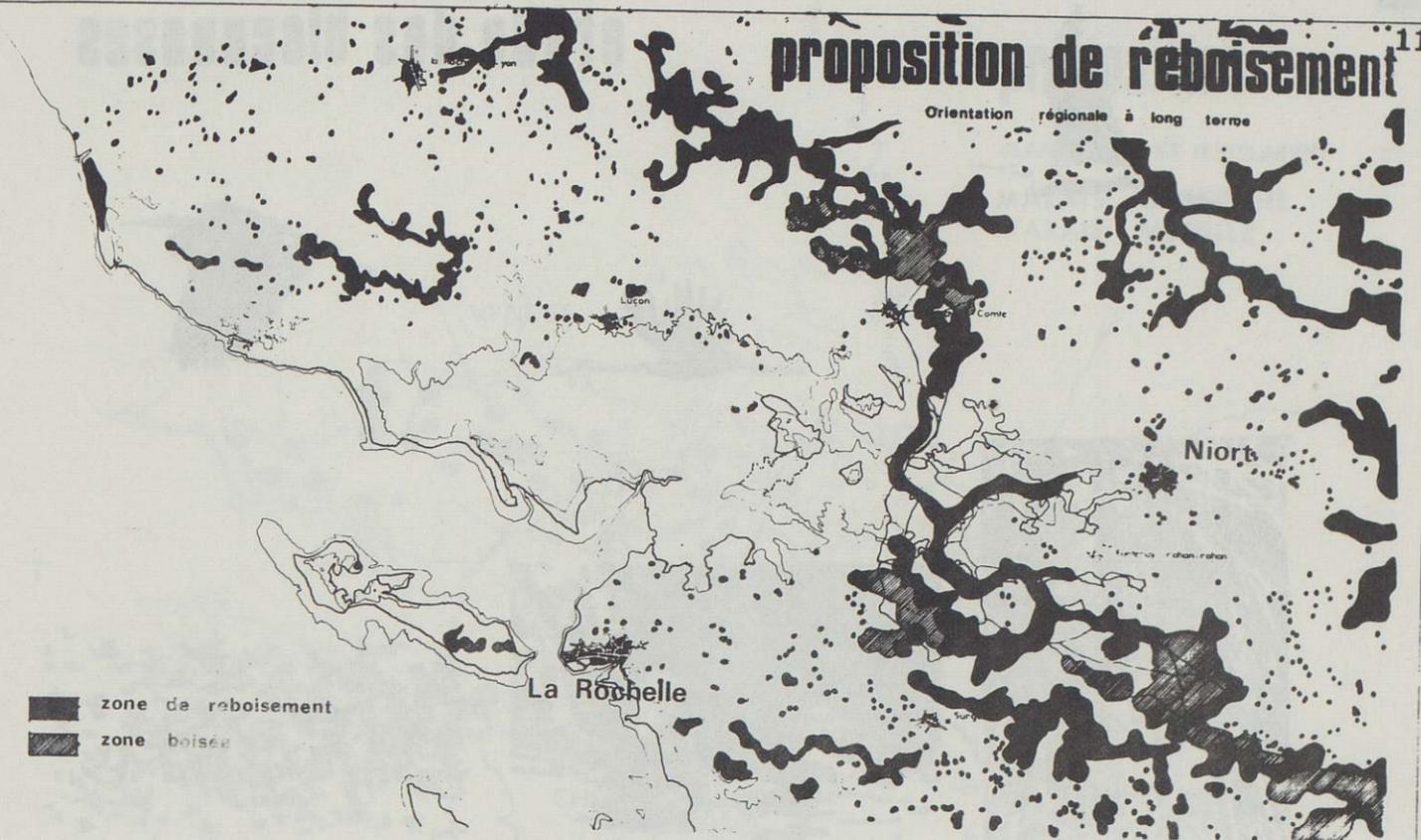


par l'accroissement du revenu agricole - maillage pour éviter le remembrement, mais créer des tailles d'unités cultivables plus grandes, donc création de ponts légers, de pénétrantes dans le Marais, utilisation d'engins légers.  
- boisement en plein des parties les plus éloignées des berges,  
- développement du maraîchage et fleurs (meilleure utilisation des terres de hauts rendements).

- 2) Énoncé du principe d'étude de rentabilité économique d'un aménagement naturel de cette dimension
  - pour vérifier l'apport économique de la région,
  - et renforcer la cohérence de la programmation de cet aménagement.
- 3) Elaboration d'une série de propositions régionales d'aménagement :
  - réserve naturelle,
  - réserves d'eau,
  - reboisement,
  - complémentarité touristique Littoral - Marais
- 4) Elaboration d'une série de propositions de différentes limites d'un parc naturel régional à créer.

## proposition de reboisement

Orientation régionale à long terme



Il s'agit de la détermination de toutes les caractéristiques intrinsèques au milieu naturel  
- de l'esthétique des paysages, du rôle de la couleur, du sol thérapeutique du silence  
suivant

L'analyse socio-économique de la situation en 1968  
(cette partie n'est pas donnée ici)

Elle essayait de replacer la micro-région dans le contexte économique et en montrait le déséquilibre de plus en plus important.

La méthode de travail utilisé a toujours été la consultation pluridisciplinaire

Elle a porté ses premiers résultats sur l'étude du milieu naturel, nous permettant de dégager progressivement toutes les caractéristiques importantes.

Elle a ensuite servi à l'analyse socio-économique.

Elle a surtout permis par la suite :

- de proposer l'intervention de l'architecte à tous les stades du processus d'aménagement du territoire, notamment pour la détermination de la programmation et des choix de décisions  
se basant sur les résultats obtenus par la méthode.

- 1) Détermination d'un objectif principal = obtenir la relance économique de la région  
principalement par un apport touristique complémentaire  
par le développement du secteur secondaire (entreprises, artisanat, ateliers industriels)

# etude des biocenoses



L'argument est le développement de 2 clientèles touristiques

- l'une sur la Côte Atlantique
- l'autre en tourisme vert - sur les berges du Marais  
- et dans la zone périphérique du Parc Naturel.

La faible distance entre les deux permettrait - des échanges (promenades, excursions, pôles d'intérêt)  
- de rentabiliser les équipements de l'une et de l'autre  
- en les rendant complémentaires,  
- en ne faisant pas de double emploi.  
- de constituer un véritable "aménagement en profondeur".

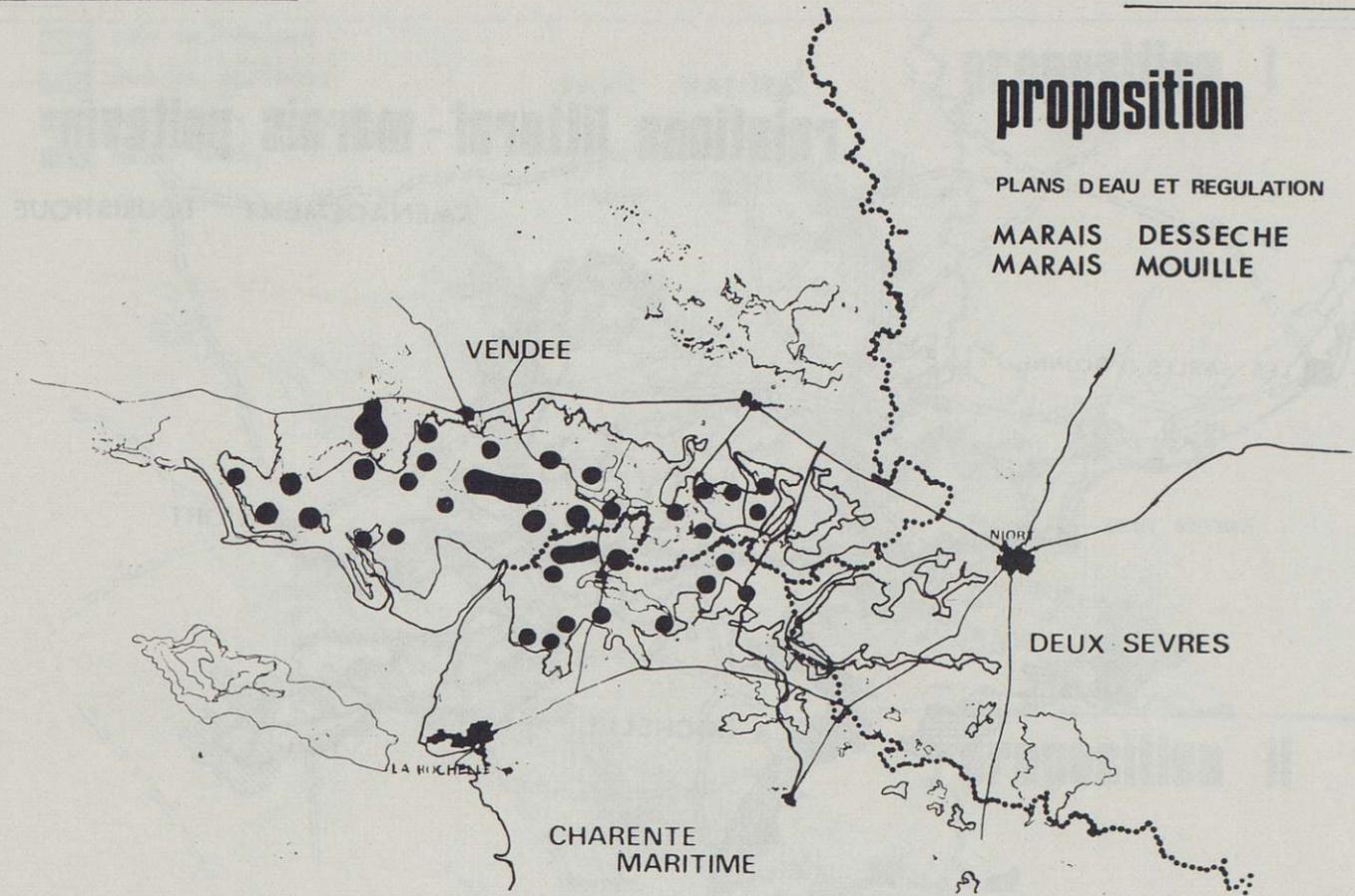
Un des échanges pourrait être le rétablissement de liaisons nautiques sur la Sèvre Niortaise entre Niort et la mer.

Un des équipements pourrait être la création de petits ports de plaisance le long de la Sèvre (repos, halte, remplissage, achats provisions).

# proposition

PLANS D'EAU ET REGULATION

MARAI DESSECHE  
MARAI MOUILLE



- de bassins pour l'entraînement rames, avirons, et même modèles réduits.

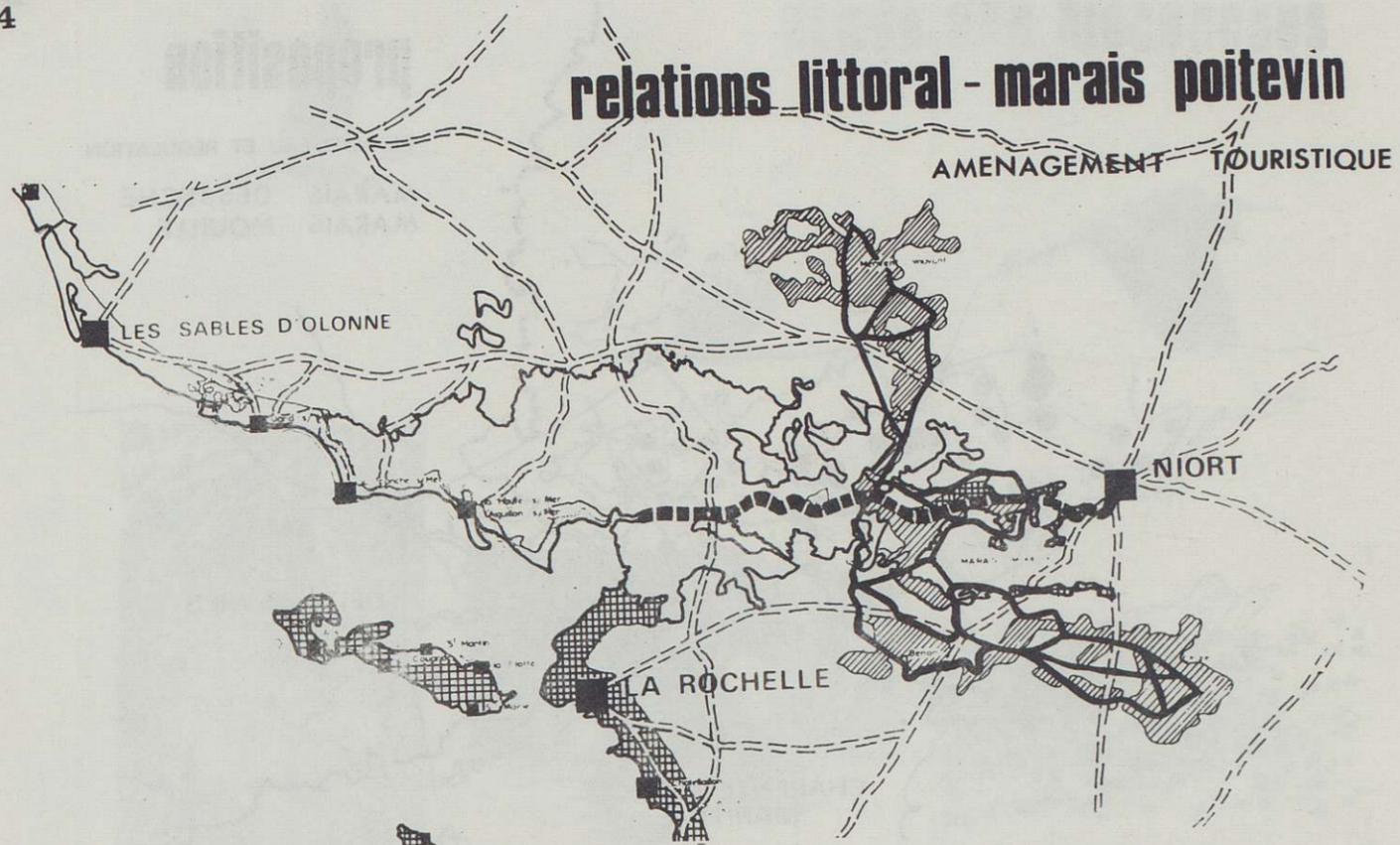
Un des équipements pourrait être la création par élargissement d'un réseau promenade voiture à travers les différentes parties du Parc Naturel en dehors des grands axes routiers de circulation.

Quatre grands principes ont guidé les propositions touristiques :

- le support principal des activités touristiques doit rester l'EAO,
- la création des équipements d'accompagnement touristique favorisant l'animation et l'intérêt, devrait toujours précéder la création des hébergements
- les équipements d'accompagnement doivent être nombreux et variés - mais pas forcément coûteux, permettant à chacun - pour une journée  
- pour un week-end  
- pour quelques jours  
- pour quelques semaines

d'avoir des sujets de loisirs ou d'intérêts toujours variés  
- la fréquentation du site, des aménagements naturels, des hébergements et équipements touristiques ne doit pas dépasser un certain seuil - à déterminer - pour ne pas en fin de compte aboutir à la destruction du site.

## relations littoral - marais poitevin



Pour aider à la relance économique - une programmation économique a été proposée qui est aussi une organisation de l'espace naturel - des espaces d'accompagnement et du cadre de vie -

Cette organisation pourrait être réalisée :

- 1) Par la mise en place d'une "trame longitudinale" basée sur le principe suivant -
  - la partie du marais la plus éloignée des berges ou des parties particulièrement fragiles sont constituées en réserve naturelle.
  - la réserve naturelle est protégée par deux zones linéaires plantées en plein - qui doivent aider - pour une partie moins accessible à apporter un revenu forestier supplémentaire aux agriculteurs.

Cette zone pourra recevoir un équipement léger de détente pour passer la journée.

- entre les berges et la zone de plantations la partie restante du MARAIS est facile d'utilisation agricole ou maraîchère, et peut recevoir des équipements touristiques collectifs.

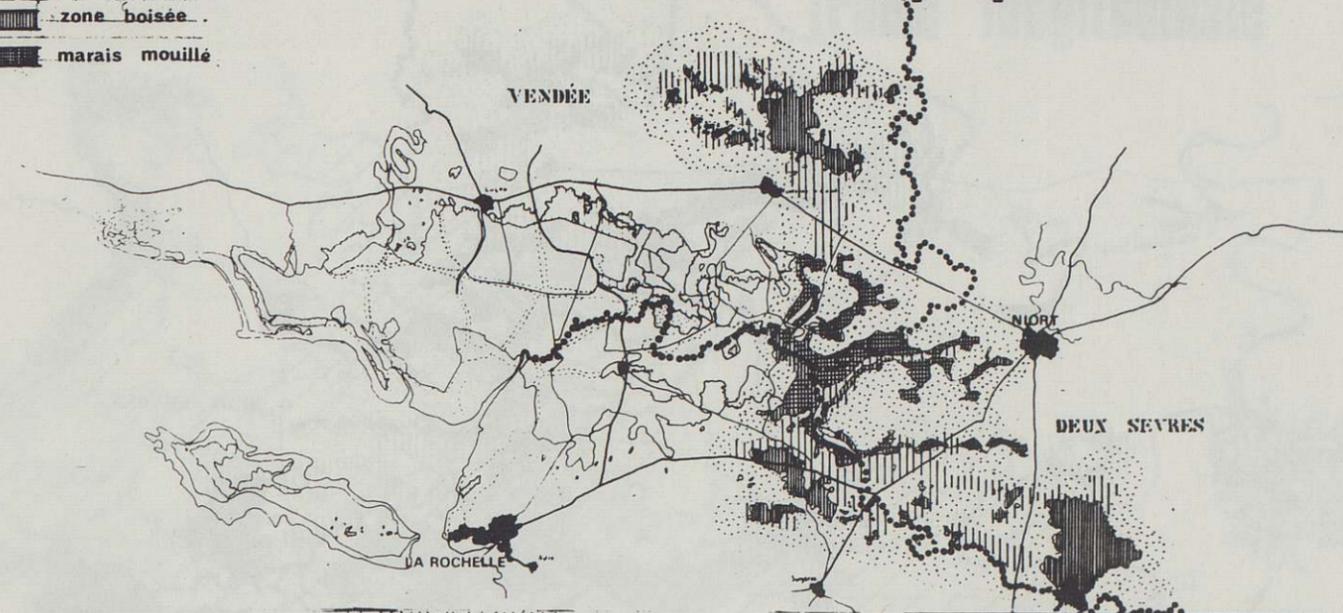
- 2) Par la création de secteur d'intervention -

- entre deux berges face à face de part et d'autre du MARAIS, il est possible de partir d'un thème à chaque fois différent, de proposer des équipements d'accompagnement touristique à créer :
  - la réserve d'animaux,
  - la réserve d'oiseaux,
  - la réserve de poissons,
  - le musée des plantes du Marais,
  - l'équitation
  - la civilisation médiévale

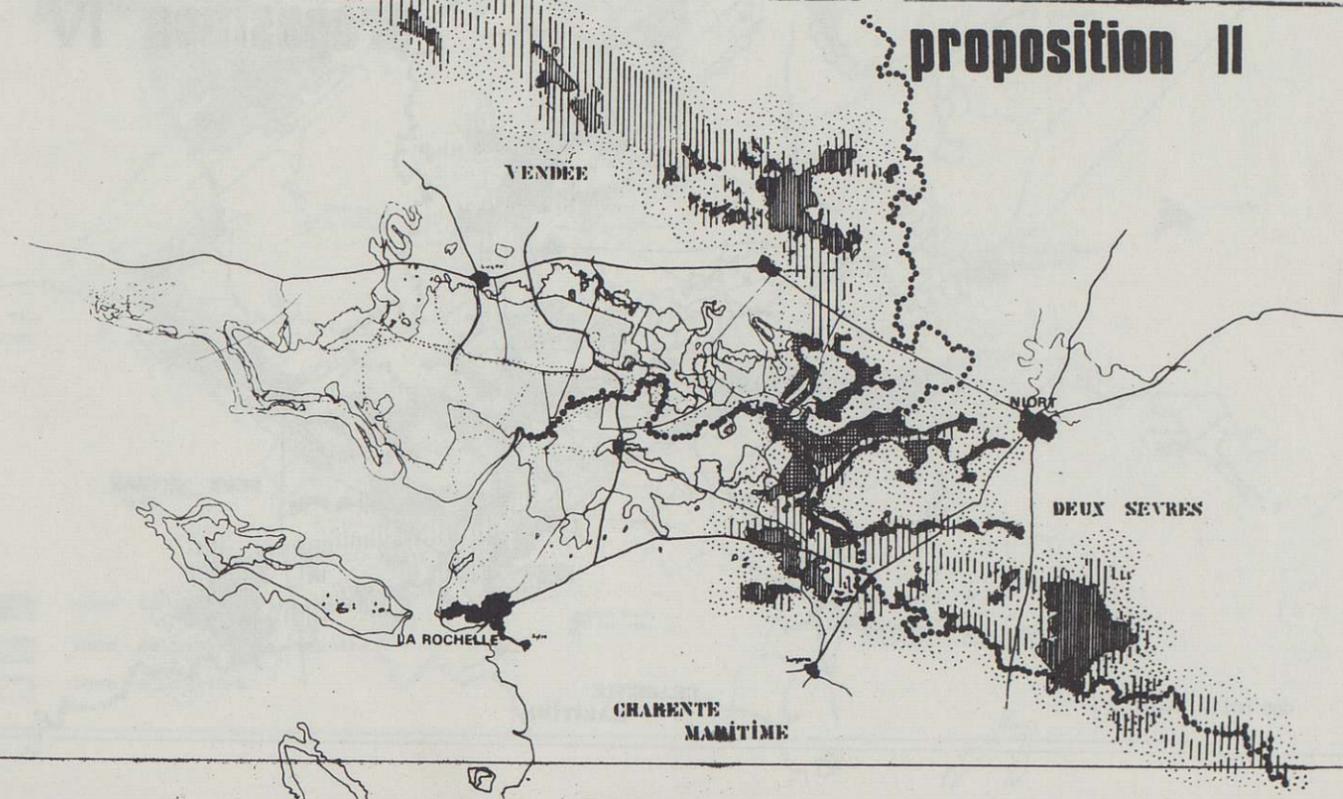
- zone de protection
- zone de reboisement
- zone boisée
- marais mouillé

### PARC NATUREL

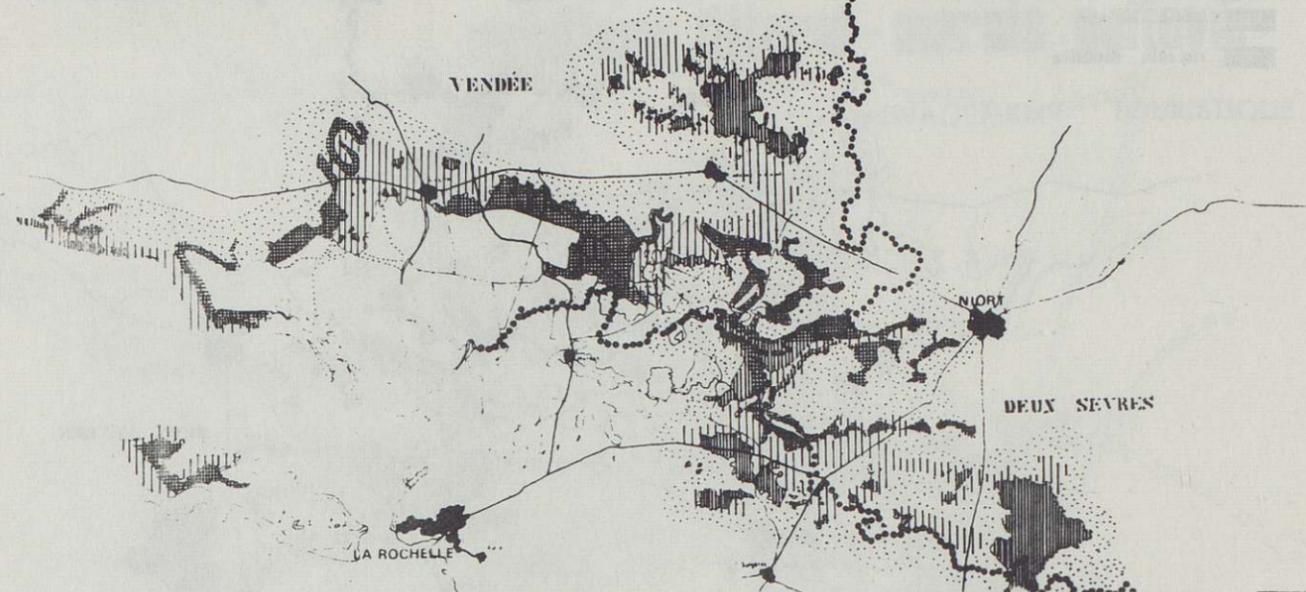
### proposition I



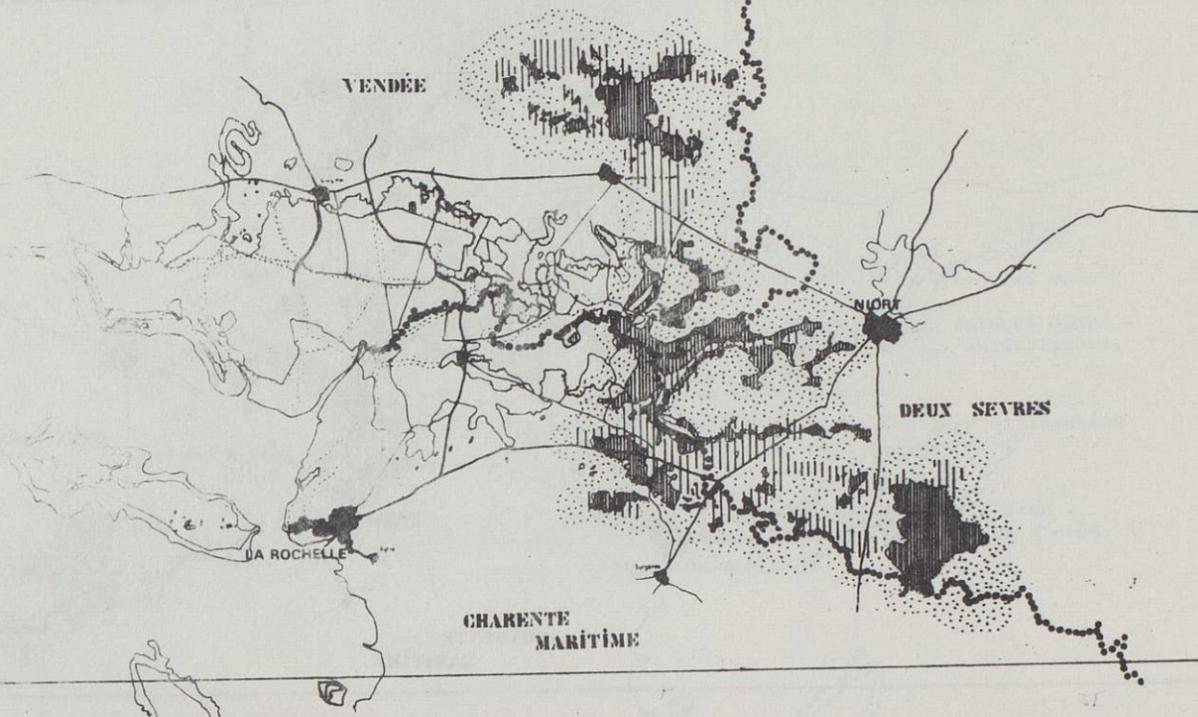
### proposition II



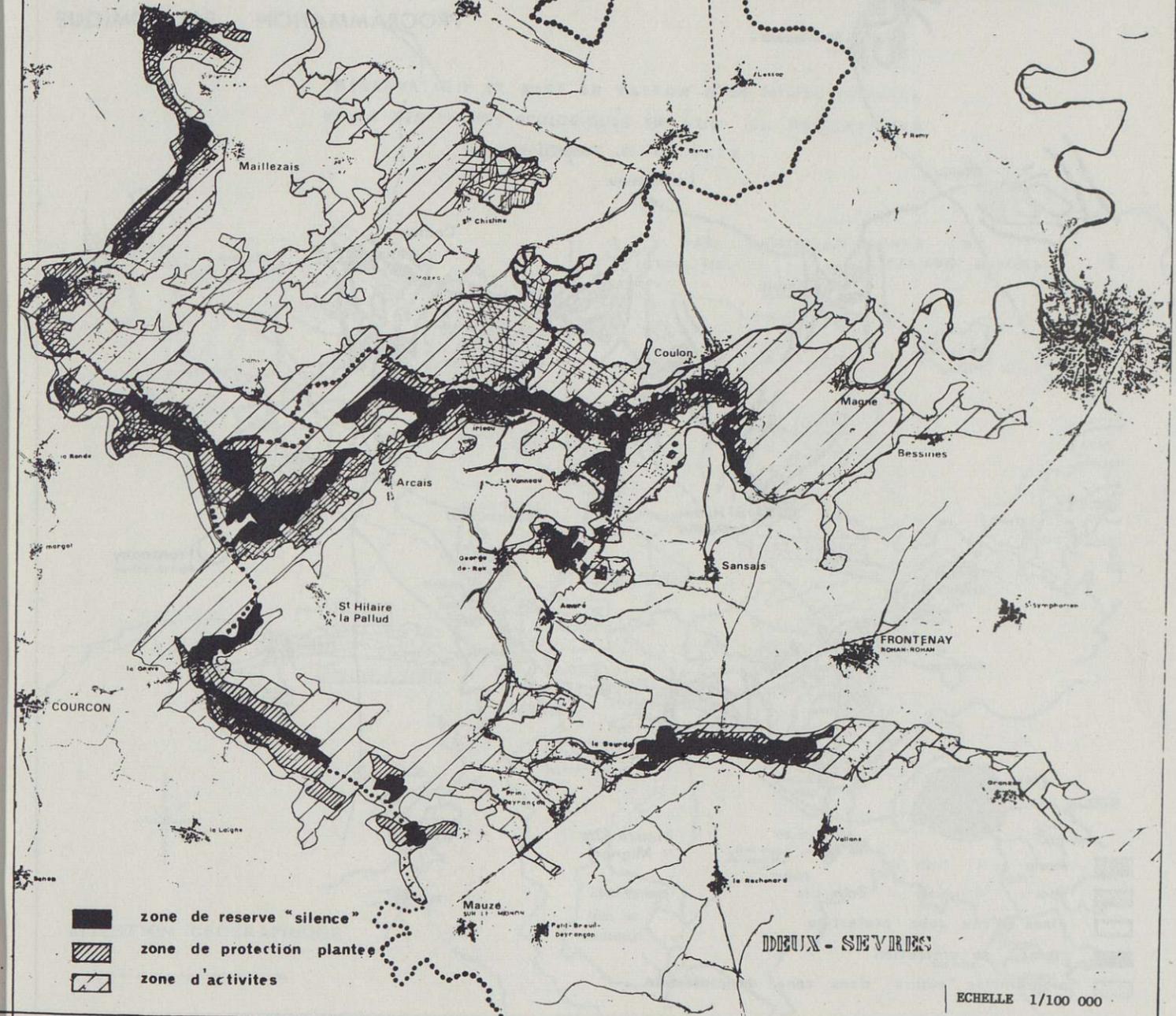
### proposition III



### proposition IV



### trame longitudinale



# secteurs d'intervention

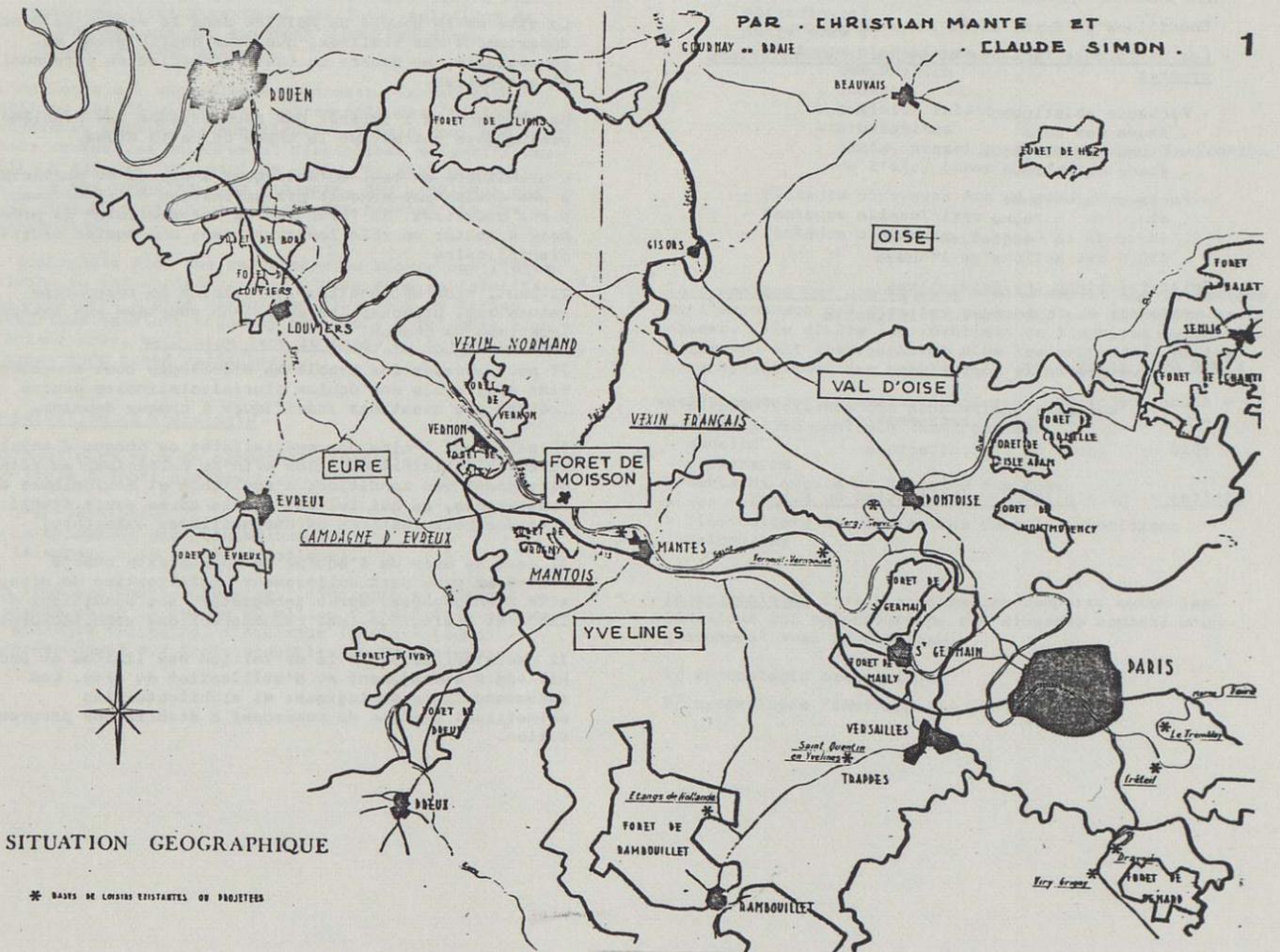
PROGRAMMATION ECONOMIQUE



# la boucle de moisson

PRESERVATION ET MISE EN VALEUR D'UN MILIEU NATUREL  
 ETUDE DES LIMITES ECOLOGIQUES EN VUE DE PROGRAMMER  
 L'AMENAGEMENT D'UN SITE

PAR CHRISTIAN MANTE ET CLAUDE SIMON. 1



SITUATION GEOGRAPHIQUE

### PLAN DE L'ETUDE

Choix de la méthode

Notions d'écologie et d'écosystème

Présentation du site étudié et éléments perturbateurs

Conditions d'équilibre et écologiques des écosystèmes

Conditions et durée de la reconstitution

- Les différents facteurs et leurs inter-relations propres

- Facteurs abiotiques
  - . étude des sols
  - . étude hydrologique
  - . étude climatique
- Facteurs biotiques
  - . étude de la faune
  - . étude de la végétation
  - . étude des actions de l'homme

- Inter-relations des écosystèmes

- rôle de l'équipe pluridisciplinaire

Etude du paysage

- étude, relations avec l'écosystème et recommandations architecturales avant programmation
- rôle spécifique de l'architecture

Limites et possibilités d'utilisation du site

### JUSTIFICATION DU THEME

La destruction presque systématique des sites naturels soit par l'exploitation des ressources, soit par la poussée démographique, entraîne souvent une urbanisation désordonnée.

L'apparente méconnaissance des problèmes d'équilibre naturel au regard des "dégâts" de toutes sortes dont sont victimes des sites précieux parce qu'irremplaçables.

Le site de la boucle de MOISSON dans la région de Mantes, département des Yvelines, que nous qualifierons de remarquable, en dehors de toute appréciation personnelle et subjective.

Ces raisons et l'intérêt que nous portons aux problèmes écologiques ont motivé la thèse de cette étude.

L'architecte en tant qu'aménageur d'espace ou participant à une équipe est conduit par définition à s'intéresser à ces questions. Sa formation de "généraliste" le prédispose à jouer un rôle important dans une équipe pluridisciplinaire.

Il peut, sans méconnaître les besoins ou ressources naturelles, proposer les solutions adoptées aux intérêts légitimes de chacun.

Il peut aborder les problèmes d'écologie tout en sachant bien que, seule une équipe pluridisciplinaire pourra traiter des questions spécifiques à chaque domaine.

Il peut avec l'aide des spécialistes de chaque discipline étudier les inter-relations afin de participer au rétablissement des conditions d'équilibre et écologiques des écosystèmes, ce qui lui est permis après avoir établi un état des perturbations et déséquilibres existants.

Il sera au sein de l'équipe le spécialiste chargé d'étudier plus particulièrement l'utilisation du site, afin d'en dégager, après intégration des conditions d'équilibre et écologique, des recommandations architecturales.

Il devra participer à la définition des limites et possibilités d'aménagement et d'utilisation du site. Les recommandations écologiques et architecturales permettront ensuite de commencer à établir une programmation.

### Notions d'écologie et d'écosystème

Le mot ECOLOGIE a été employé pour la première fois par le biologiste allemand E. HAECKEL en 1866. Il vient des deux mots grecs "eco" qui veut dire "maison" et "logie" qui signifie "science", "discours". ECOLOGIE signifie donc littéralement la science de l'habitat. La grande majorité des écologistes actuels s'accordent sur la définition suivante du mot ECOLOGIE :

C'est la science qui étudie les conditions d'existence des êtres vivants et les inter-relations de toutes natures qui existent entre ces êtres vivants et leur milieu.

L'écologie est une science distincte. Certes elle utilise les résultats des autres sciences (biologie, physique, chimie, mathématiques...) mais ceci est vrai pour toutes les sciences et disciplines scientifiques. Elle n'est pas "un point de vue", "un état d'esprit", elle a des méthodes, des concepts, des problèmes qui lui sont propres (ex : l'étude des populations des biocénoses).

L'écologiste dans ses recherches ne sépare pas l'être vivant de son contexte, il l'étudie dans la totalité, il considère l'être vivant non plus dans un milieu théorique constant toujours semblable à lui-même à un facteur près, mais bien dans le monde où se jouent des forces sans cesse variables.

### Subdivision de l'écologie

On peut pour plus de commodités subdiviser l'écologie en trois grandes parties :

- l'autoécologie
- la dynamique des populations
- la synécologie (ou biocénotique)

On peut également subdiviser l'écologie en prenant en considération la nature du milieu : l'écologie marine, l'écologie terrestre, l'écologie limnique (lacs) correspondant aux trois ensembles de la biosphère.

- l'autoécologie : elle étudie les rapports d'une seule espèce avec son milieu

- notion des facteurs écologiques
- loi du minimum
- limite de tolérance
- valence écologique
- classification des facteurs écologiques
  - . facteurs abiotiques et biotiques
  - . facteurs dépendants et indépendants de la densité
  - . classification dite de MONCHASKY (facteurs périodiques primaires et secondaires, facteurs non périodiques)
  - . autre mode :
    - facteurs climatiques :
      - . température
      - . lumière
      - . humidité relative
      - . pluviosités
      - . vents, pression atmosphérique, ionisation de l'air, champ électrique
    - facteurs physiques non climatiques
    - facteurs alimentaires
    - facteurs biotiques

- la dynamique des populations : elle décrit les variations de l'abondance des diverses espèces et en recherche les causes. Elle divise les résultats de l'analyse autoécologique et fait intervenir en plus les propriétés et les caractéristiques des populations elles-mêmes.

- caractéristiques des populations animales
- répartition spatiale des individus
- densité
- croissance
- table de survie et pyramide des âges
- sex ratio
- fluctuations de populations dans les conditions naturelles

- la synécologie : elle analyse les rapports entre les individus qui appartiennent aux diverses espèces d'un groupement avec leur milieu

- 1/ synécologie descriptive
- 2/ synécologie fonctionnelle

Notions de biocénose et d'écosystème :  
 biotope : espace occupé par une biocénose  
 biocénose : groupement d'être vivants  
 ECOSYSTEME = BIOTOPE + BIOCENOSE

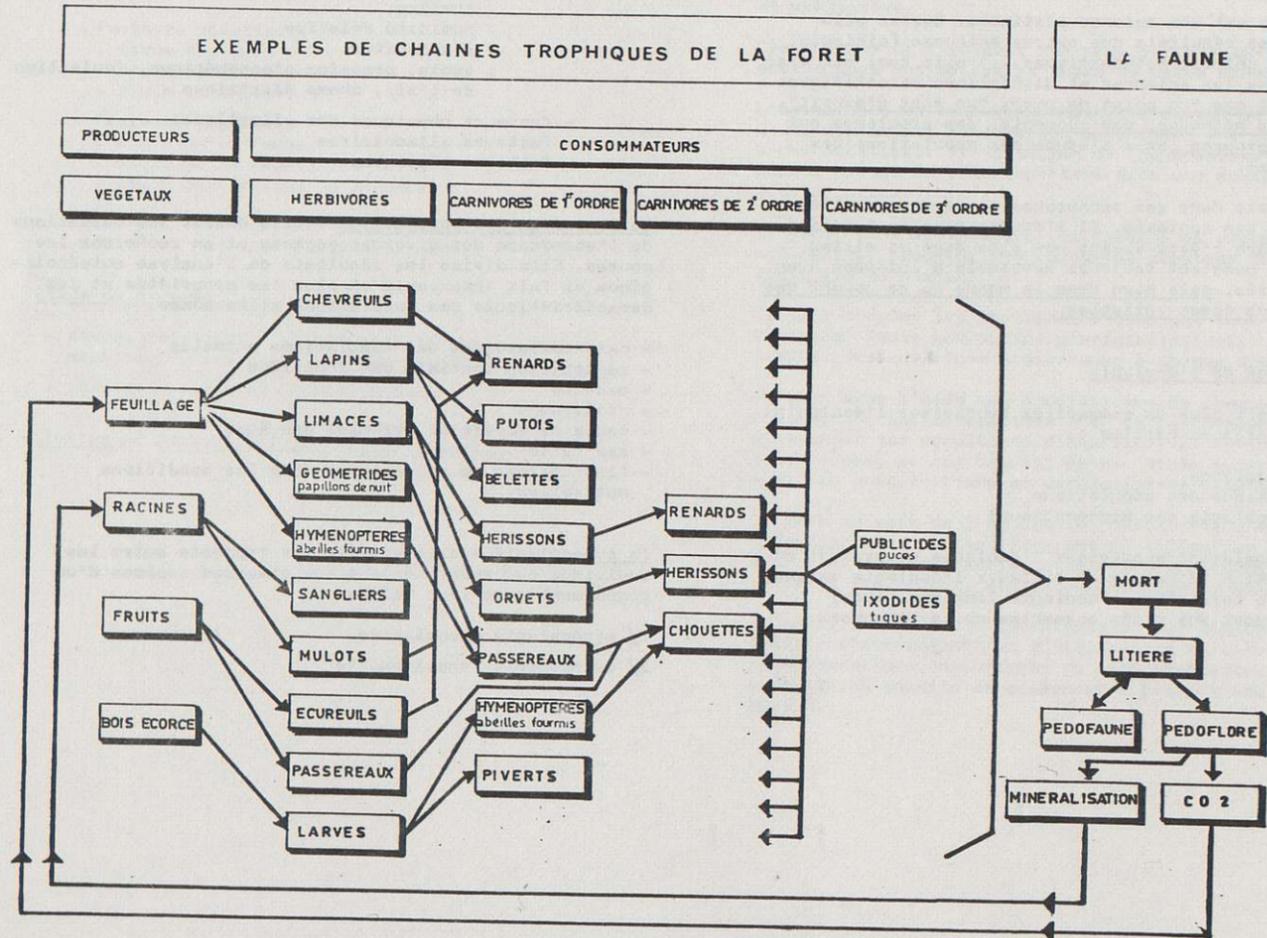
synécologie fonctionnelle et transfert de matière dans les écosystèmes

- notion de chaîne alimentaire
- pyramides écologiques
- cycle biogéochimique
- transfert d'énergie et productivité dans les écosystèmes

L'ÉCOLOGIE est une science neuve. Elle est dans beaucoup de cas, un stade analytique. Ceci est dû à la très grande diversité du monde animal et végétal et si des lois générales existent, elles sont encore à découvrir dans bien des cas.

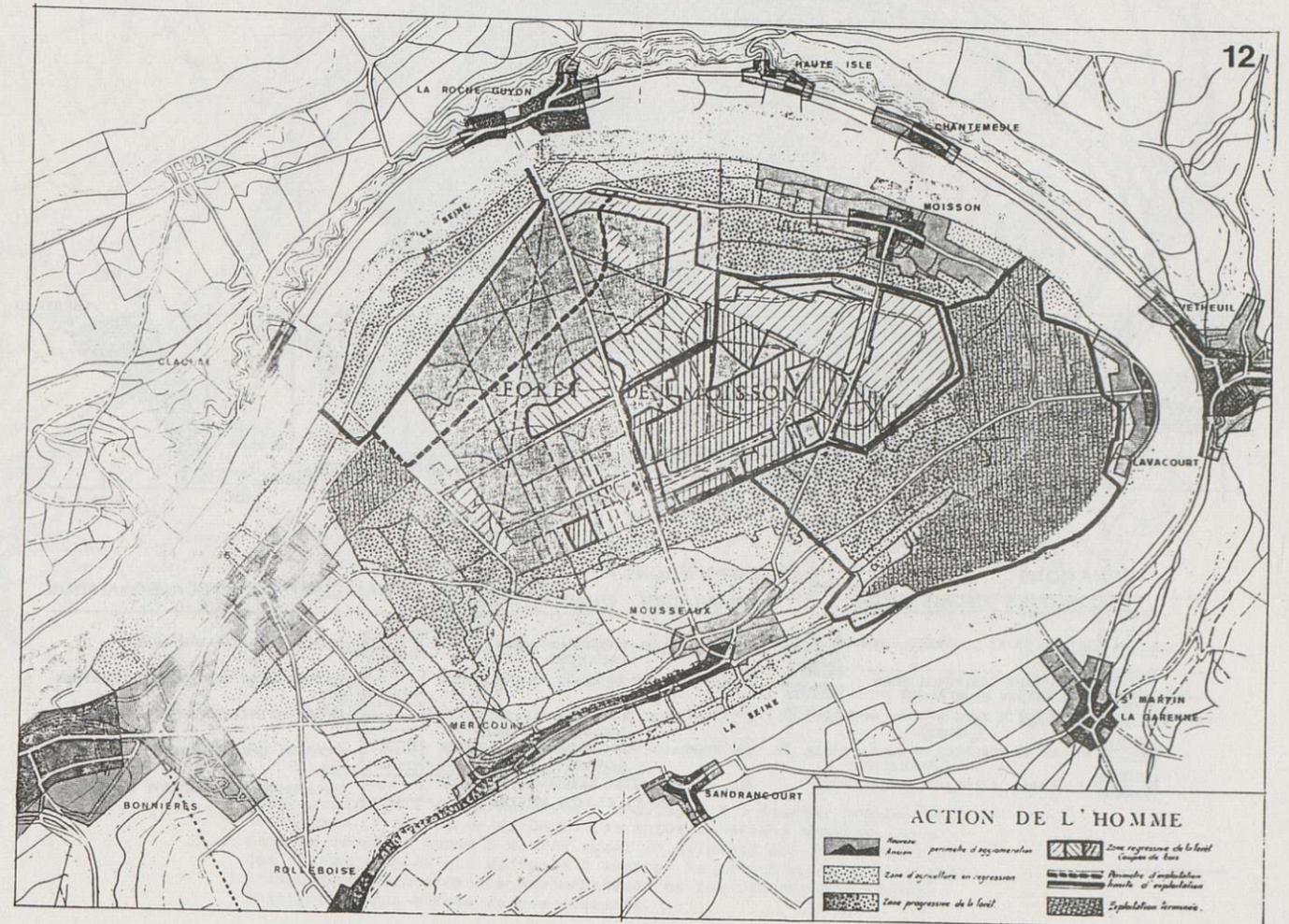
EXEMPLES DE CHAINES TROPHIQUES DE LA FORET

LA FAUNE



PRESENTATION DU SITE

- Situation géographique et historique
  - . sur le plan administratif
  - . sur le plan historique
  - . pôles d'activité
  - . axe de circulation
  - . axe de développement
- Site
- Etat des perturbations

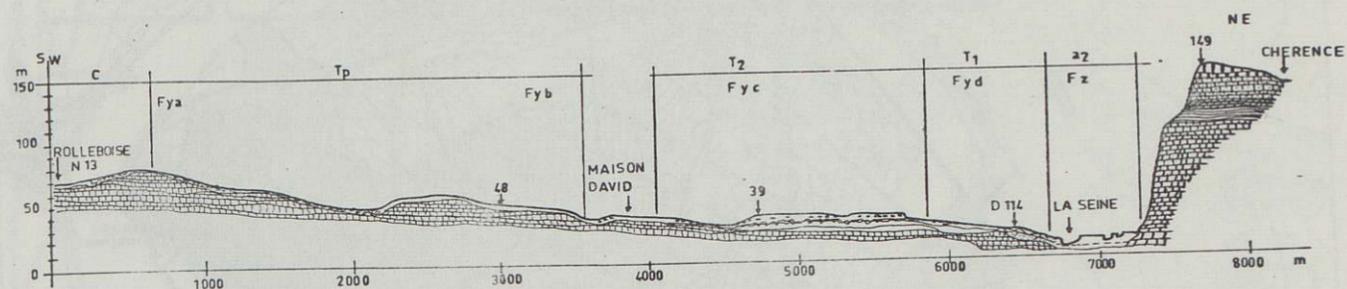


CONDITIONS D'EQUILIBRE ET ECOLOGIQUES DES ECOSYSTEMES

- Les différents facteurs et leurs interventions propres
- Conditions et durée de la reconstitution

Facteurs abiotiques

- étude des sols :
  - . géologie
  - . pédologie
- étude hydrologique
- étude climatique



FORMATIONS GEOLOGIQUES ENCAISSANTES

- c<sub>I</sub> CALCAIRE - LUTETIEN SUPERIEUR
- c<sub>II</sub> CALCAIRE SABLEUX LUTETIEN MOYEN ET INFERIEUR
- c<sub>III</sub> SABLE DE GUISE YPRESIEN SUPERIEUR (CUISIEN)
- c<sub>IV</sub> ARGILE PLASTIQUE YPRESIEN INFERIEUR (SPARNACIEN)
- c CRAIE - CAMPANIEN ET SANTONIEN

FORMATIONS ALLUVIALES QUATERNAIRES

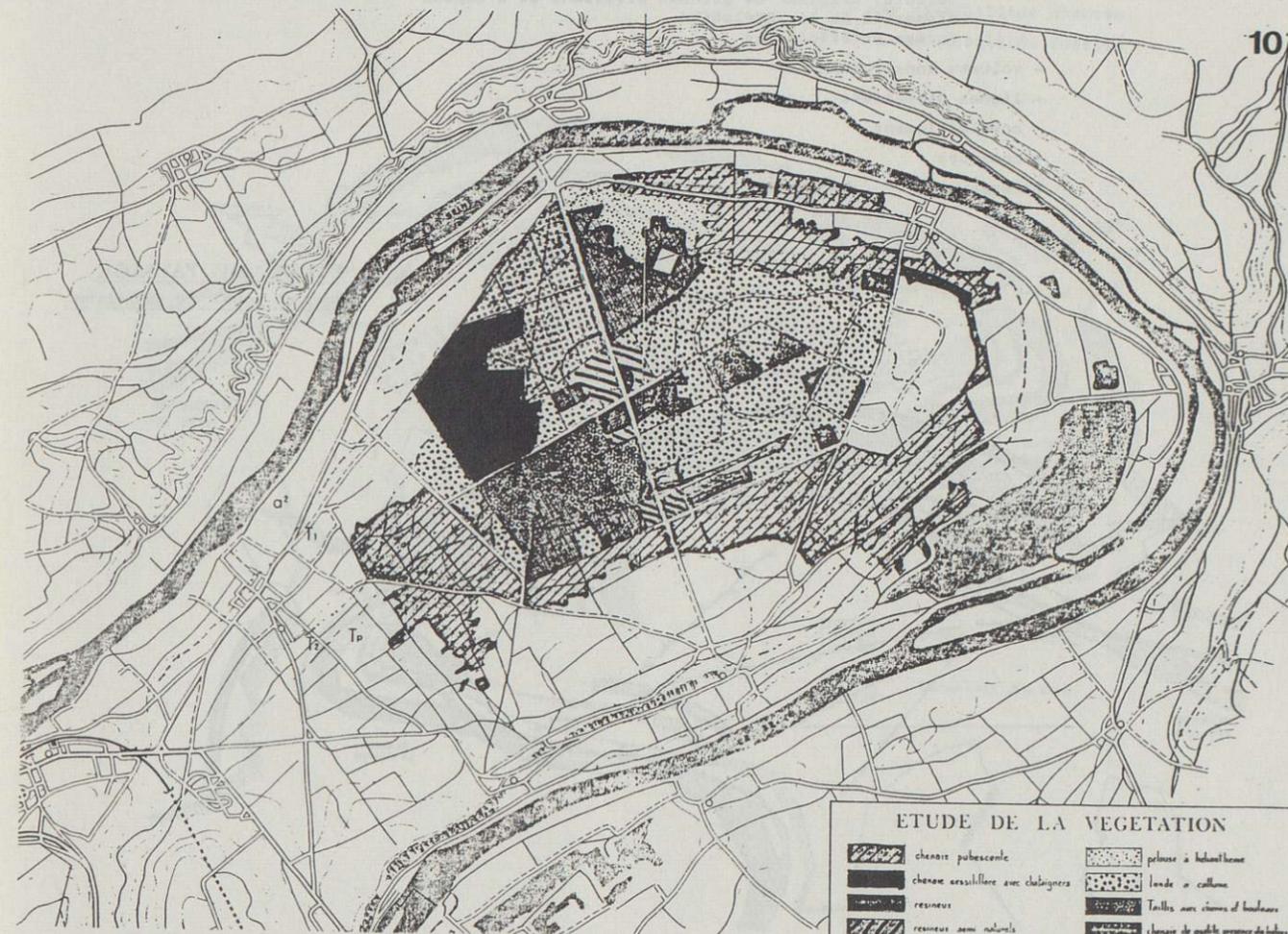
- Q<sup>2</sup> (Fz) ALLUVIONS MODERNES ARGILOSABLEUSES CALCAIRES
- T<sub>1</sub> (Fyd) TERRASSE DE +5 à +12 SABLOCAILLOUTEUSE
- T<sub>2</sub> (FyD) TERRASSE DE +20 à +30 SABLEUSE ET SABLOCAILLOUTEUSE
- T<sub>P</sub> (FyD) TERRASSE POLYGENIQUE +35m SABLEUSE A DRAGEES SILICEUSES
- (FyQ) RESTES > +50m SABL'ARGILEUX A SILEX ROULES ET TRES ALTERES

REMANIEMENTS ET DECARBONATATION

- FORMATIONS CAILLOUTEUSES
- SABLE EOLISE SUR MATERIEL CRAVEUX
- FRONT DE DECARBONATATION MOYENNE
- FRONT DE DECARBONATATION MOYENNE
- DECARBONATATION REDUITE OU NULLE

Facteurs biotiques

- étude de la faune
- étude de la flore
- étude des actions de l'homme



ETUDE DE LA VEGETATION

- chenais pubescent
- chenais asséché avec châtigniers
- résineux
- résineux semi naturels
- pelouse à helianthine
- lande à callune
- Taillis avec cimes et hautes
- chenais de qualité présence de talus

Inter-relations des écosystèmes

Cette partie de l'étude consiste à analyser et à étudier chaque facteur écologique, à mettre en évidence les inter-relations propres, puis dans un deuxième temps à mettre aussi en évidence les inter-relations des facteurs entre eux de façon à amorcer la réflexion et à souligner l'importance des éléments perturbateurs et les résurgences parfois inattendues des effets de ces éléments.

ETUDE DU PAYSAGE

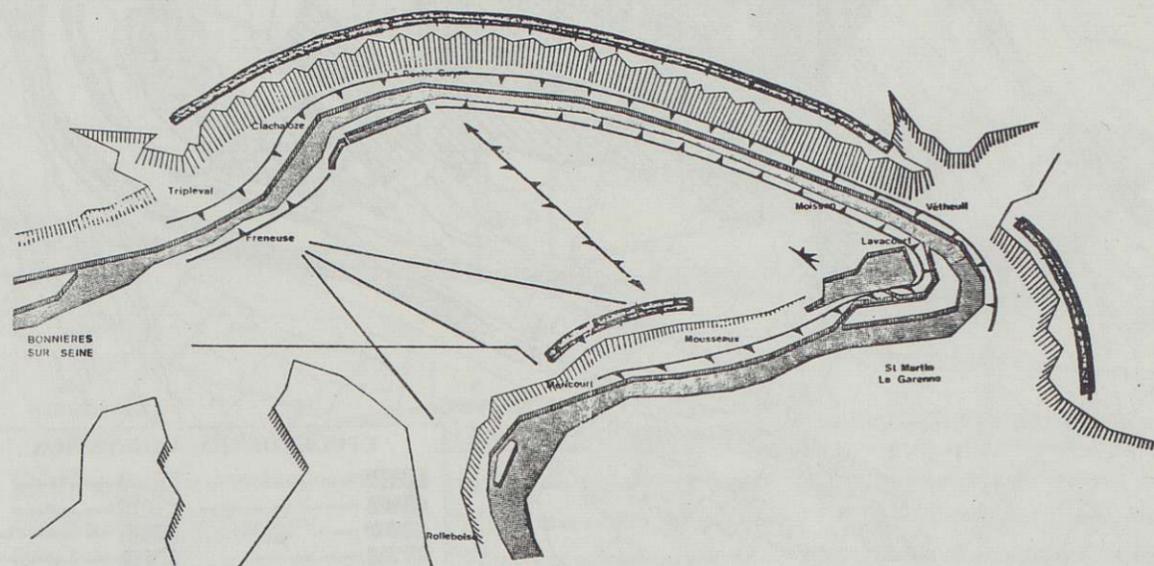
Lignes et points de perception

- inventaire et description

Analyse du paysage

- formes naturelles ou artificielles
  - reliefs, origines et grandes divisions de l'espace
  - disparité de la végétation
  - formes artificielles
- volumes construits
- lignes directives
- ensoleillement
- couleurs
- matériaux

ETUDE DU PAYSAGE  
lignes et points de perception

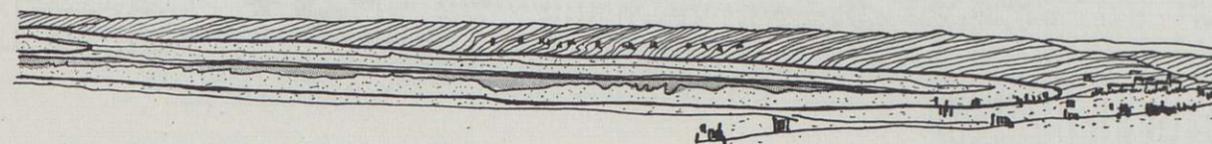
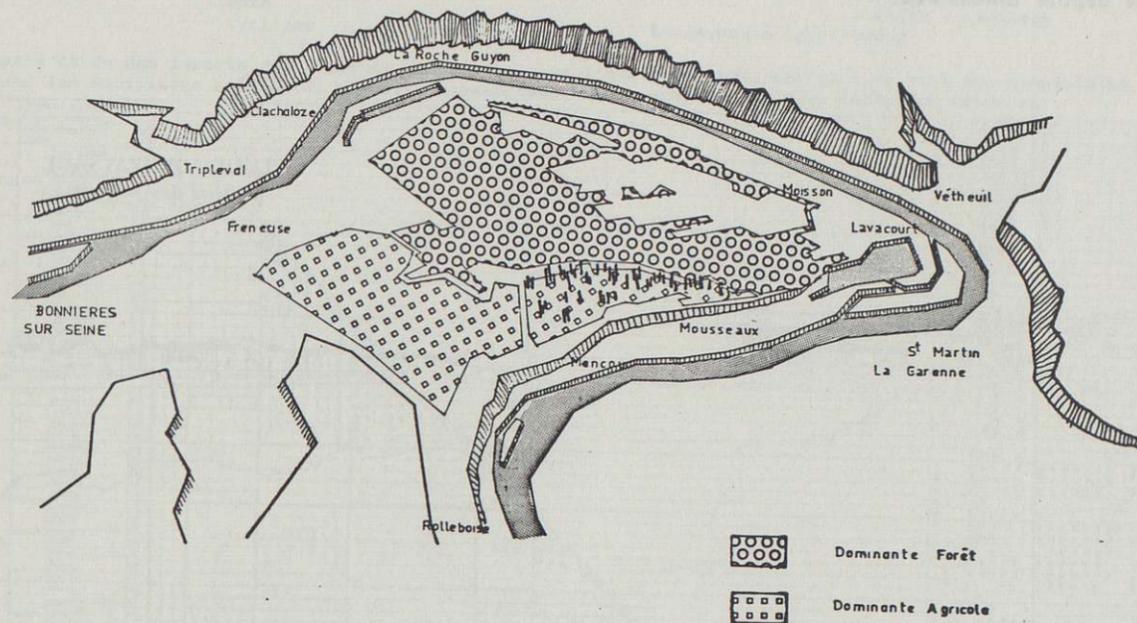


Inter-relations du paysage et conditions d'intégration :

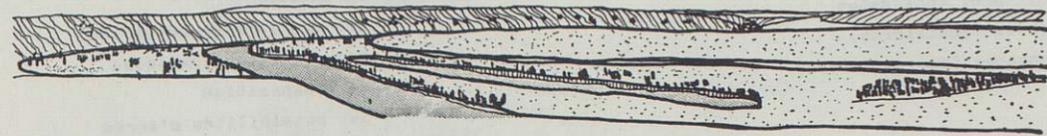
- échelle
- oppositions, contrastes
- harmonies (équilibres)
- dissonances (déséquilibres)

Recommandations architecturales en fonction :

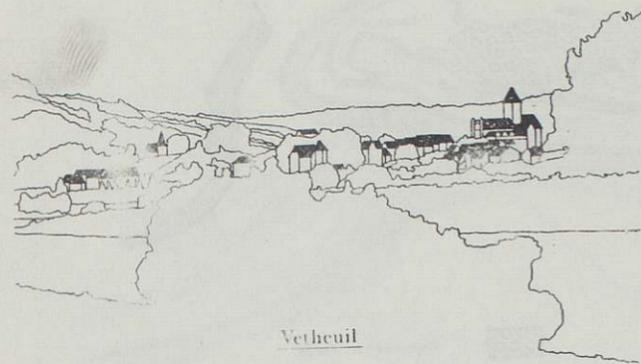
- du relief
- des contraintes naturelles
- des données climatiques
- de l'exposition
- des possibilités d'accès
- des possibilités locales



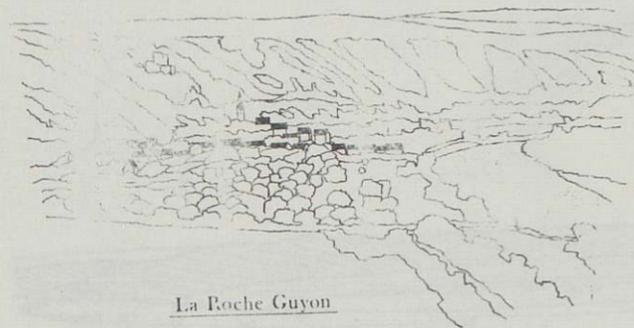
vue depuis St. Martin La Garenne



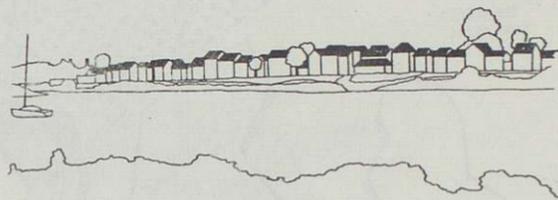
vue depuis Clachaloe



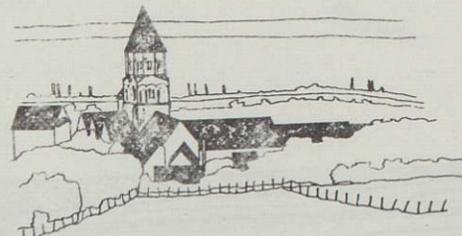
Vetheuil



La Roche Guyon



Lavacourt



St Martin La Garenne

ETUDE DU PAYSAGE  
position des villages

LIMITES ET POSSIBILITES D'UTILISATION DU SITE

Introduction de certains éléments d'hypothèses permettant au regard des limites qui ont été dégagées tant en ce qui concerne les écosystèmes que les recommandations architecturales respectant ceux-ci, de définir les limites et possibilités d'utilisation du site.

Eléments d'hypothèses (liste non exhaustive) :

- |                              |                                       |                                    |
|------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------|
| Equipements                  | - dessertes routières                 | - marche à pied                    |
|                              | - dessertes fluviales                 | - camping-caravaning               |
|                              | - dessertes ferroviaires              | - golf                             |
|                              | - volumes construits liés aux loisirs | - visites de monuments historiques |
| Activités liées à l'économie | - activités industrielles             | - chasse                           |
|                              | - agriculture et élevage              | - tir à l'arc                      |
|                              | - exploitation des sables et graviers | - photographie                     |
|                              | - exploitation de la forêt            | - sports aériens                   |
|                              | - commerce et artisanat               | - équitation                       |
| Loisirs                      | - automobilisme                       | Loisirs nautiques - baignade       |
|                              | - moto                                | - pêche                            |
|                              | - cyclisme                            | - motonautisme                     |
|                              |                                       | - voile - canotage                 |
|                              |                                       | Equipements spécifiques            |

Après étude des impacts des éléments d'hypothèse sur l'environnement, certains ne sont pas compatibles avec les équilibres existants, d'autres apparaissent comme admissibles sous certaines réserves.

| GEOLOGIE | PEDOLOGIE | HYDROLOGIE | CLIMATOLOGIE | FAUNE | VEGETATION | ACTION DE L'HOMME | PAYSAGE | LIMITES      |    | 19 |
|----------|-----------|------------|--------------|-------|------------|-------------------|---------|--------------|----|----|
|          |           |            |              |       |            |                   |         | POSSIBILITES | ET |    |
| 1        | 1         | 1          | 1            | 1     | 1          | 1                 | 1       |              |    |    |
| 2        | 2         | 2          | 2            | 2     | 2          | 2                 | 2       |              |    |    |
| 3        | 3         | 3          | 3            | 3     | 3          | 3                 | 3       |              |    |    |
| 4        | 4         | 4          | 4            | 4     | 4          | 4                 | 4       |              |    |    |
| 5        | 5         | 5          | 5            | 5     | 5          | 5                 | 5       |              |    |    |
| 6        | 6         | 6          | 6            | 6     | 6          | 6                 | 6       |              |    |    |
| 7        | 7         | 7          | 7            | 7     | 7          | 7                 | 7       |              |    |    |
| 8        | 8         | 8          | 8            | 8     | 8          | 8                 | 8       |              |    |    |
| 9        | 9         | 9          | 9            | 9     | 9          | 9                 | 9       |              |    |    |
| 10       | 10        | 10         | 10           | 10    | 10         | 10                | 10      |              |    |    |
| 11       | 11        | 11         | 11           | 11    | 11         | 11                | 11      |              |    |    |
| 12       | 12        | 12         | 12           | 12    | 12         | 12                | 12      |              |    |    |
| 13       | 13        | 13         | 13           | 13    | 13         | 13                | 13      |              |    |    |
| 14       | 14        | 14         | 14           | 14    | 14         | 14                | 14      |              |    |    |
| 15       | 15        | 15         | 15           | 15    | 15         | 15                | 15      |              |    |    |
| 16       | 16        | 16         | 16           | 16    | 16         | 16                | 16      |              |    |    |
| 17       | 17        | 17         | 17           | 17    | 17         | 17                | 17      |              |    |    |
| 18       | 18        | 18         | 18           | 18    | 18         | 18                | 18      |              |    |    |
| 19       | 19        | 19         | 19           | 19    | 19         | 19                | 19      |              |    |    |
| 20       | 20        | 20         | 20           | 20    | 20         | 20                | 20      |              |    |    |
| 21       | 21        | 21         | 21           | 21    | 21         | 21                | 21      |              |    |    |
| 22       | 22        | 22         | 22           | 22    | 22         | 22                | 22      |              |    |    |
| 23       | 23        | 23         | 23           | 23    | 23         | 23                | 23      |              |    |    |
| 24       | 24        | 24         | 24           | 24    | 24         | 24                | 24      |              |    |    |
| 25       | 25        | 25         | 25           | 25    | 25         | 25                | 25      |              |    |    |
| 26       | 26        | 26         | 26           | 26    | 26         | 26                | 26      |              |    |    |
| 27       | 27        | 27         | 27           | 27    | 27         | 27                | 27      |              |    |    |
| 28       | 28        | 28         | 28           | 28    | 28         | 28                | 28      |              |    |    |
| 29       | 29        | 29         | 29           | 29    | 29         | 29                | 29      |              |    |    |
| 30       | 30        | 30         | 30           | 30    | 30         | 30                | 30      |              |    |    |
| 31       | 31        | 31         | 31           | 31    | 31         | 31                | 31      |              |    |    |
| 32       | 32        | 32         | 32           | 32    | 32         | 32                | 32      |              |    |    |
| 33       | 33        | 33         | 33           | 33    | 33         | 33                | 33      |              |    |    |
| 34       | 34        | 34         | 34           | 34    | 34         | 34                | 34      |              |    |    |
| 35       | 35        | 35         | 35           | 35    | 35         | 35                | 35      |              |    |    |
| 36       | 36        | 36         | 36           | 36    | 36         | 36                | 36      |              |    |    |
| 37       | 37        | 37         | 37           | 37    | 37         | 37                | 37      |              |    |    |
| 38       | 38        | 38         | 38           | 38    | 38         | 38                | 38      |              |    |    |
| 39       | 39        | 39         | 39           | 39    | 39         | 39                | 39      |              |    |    |
| 40       | 40        | 40         | 40           | 40    | 40         | 40                | 40      |              |    |    |
| 41       | 41        | 41         | 41           | 41    | 41         | 41                | 41      |              |    |    |
| 42       | 42        | 42         | 42           | 42    | 42         | 42                | 42      |              |    |    |
| 43       | 43        | 43         | 43           | 43    | 43         | 43                | 43      |              |    |    |
| 44       | 44        | 44         | 44           | 44    | 44         | 44                | 44      |              |    |    |
| 45       | 45        | 45         | 45           | 45    | 45         | 45                | 45      |              |    |    |
| 46       | 46        | 46         | 46           | 46    | 46         | 46                | 46      |              |    |    |
| 47       | 47        | 47         | 47           | 47    | 47         | 47                | 47      |              |    |    |
| 48       | 48        | 48         | 48           | 48    | 48         | 48                | 48      |              |    |    |
| 49       | 49        | 49         | 49           | 49    | 49         | 49                | 49      |              |    |    |
| 50       | 50        | 50         | 50           | 50    | 50         | 50                | 50      |              |    |    |
| 51       | 51        | 51         | 51           | 51    | 51         | 51                | 51      |              |    |    |
| 52       | 52        | 52         | 52           | 52    | 52         | 52                | 52      |              |    |    |
| 53       | 53        | 53         | 53           | 53    | 53         | 53                | 53      |              |    |    |
| 54       | 54        | 54         | 54           | 54    | 54         | 54                | 54      |              |    |    |
| 55       | 55        | 55         | 55           | 55    | 55         | 55                | 55      |              |    |    |
| 56       | 56        | 56         | 56           | 56    | 56         | 56                | 56      |              |    |    |
| 57       | 57        | 57         | 57           | 57    | 57         | 57                | 57      |              |    |    |
| 58       | 58        | 58         | 58           | 58    | 58         | 58                | 58      |              |    |    |
| 59       | 59        | 59         | 59           | 59    | 59         | 59                | 59      |              |    |    |
| 60       | 60        | 60         | 60           | 60    | 60         | 60                | 60      |              |    |    |
| 61       | 61        | 61         | 61           | 61    | 61         | 61                | 61      |              |    |    |
| 62       | 62        | 62         | 62           | 62    | 62         | 62                | 62      |              |    |    |
| 63       | 63        | 63         | 63           | 63    | 63         | 63                | 63      |              |    |    |
| 64       | 64        | 64         | 64           | 64    | 64         | 64                | 64      |              |    |    |
| 65       | 65        | 65         | 65           | 65    | 65         | 65                | 65      |              |    |    |
| 66       | 66        | 66         | 66           | 66    | 66         | 66                | 66      |              |    |    |
| 67       | 67        | 67         | 67           | 67    | 67         | 67                | 67      |              |    |    |
| 68       | 68        | 68         | 68           | 68    | 68         | 68                | 68      |              |    |    |

MATRICE - INTER-RELATIONS

● inter-relations générales  
○ inter-relations particulières

| QUILOGES | ELEMENTS | HYPOTHESES |
|----------|----------|------------|
| 1        | 2        | 3          |
| 4        | 5        | 6          |
| 7        | 8        | 9          |
| 10       | 11       | 12         |
| 13       | 14       | 15         |
| 16       | 17       | 18         |
| 19       | 20       | 21         |
| 22       | 23       | 24         |
| 25       | 26       | 27         |
| 28       | 29       | 30         |
| 31       | 32       | 33         |
| 34       | 35       | 36         |
| 37       | 38       | 39         |
| 40       | 41       | 42         |
| 43       | 44       | 45         |
| 46       | 47       | 48         |
| 49       | 50       | 51         |
| 52       | 53       | 54         |
| 55       | 56       | 57         |
| 58       | 59       | 60         |
| 61       | 62       | 63         |
| 64       | 65       | 66         |
| 67       | 68       | 69         |
| 70       | 71       | 72         |
| 73       | 74       | 75         |
| 76       | 77       | 78         |
| 79       | 80       | 81         |
| 82       | 83       | 84         |
| 85       | 86       | 87         |
| 88       | 89       | 90         |
| 91       | 92       | 93         |
| 94       | 95       | 96         |
| 97       | 98       | 99         |
| 100      | 101      | 102        |

Possibilités d'utilisation du site

A partir de la vocation préférentielle du site :

- intérêt écologique
  - . préservation du milieu naturel
  - . sauvegarde des couverts végétaux d'un grand intérêt scientifique
  - . reconstitution ou introduction d'écosystèmes à la suite des perturbations
- rôle attractif du paysage
  - . terrasse de craies
  - . forêt
  - . fleuve, plans d'eau
  - . château de la Roche Guyon et village de Vetheuil

A partir des possibilités suivantes :

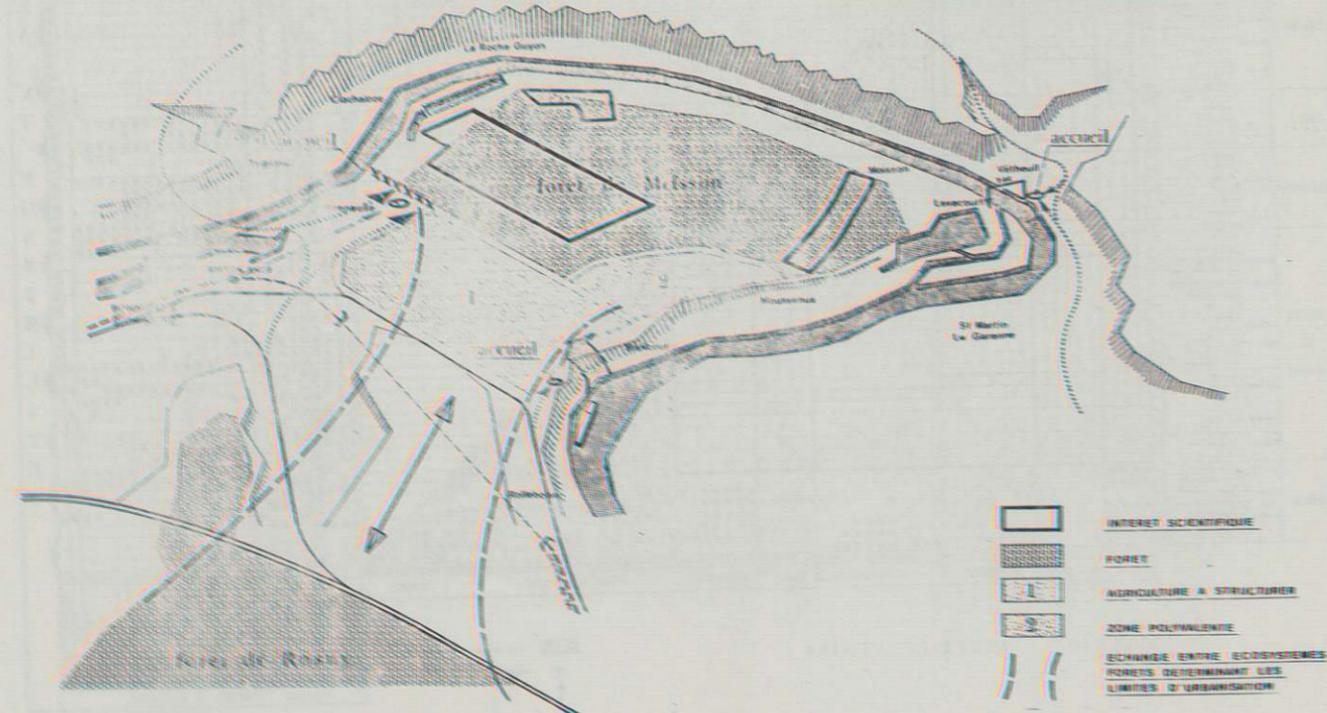
- permettre la création d'un espace naturel et rural à vocation de loisirs intégrés dans la région
- maintenir l'agriculture actuellement en voie de régression en l'associant à l'équilibre du site
- faire participer la population rurale à l'expansion économique

Ces possibilités pourraient se développer plus favorablement si l'on respecte l'équilibre du milieu rural par les recommandations ci-après :

- limitation de la pénétration de l'automobile au sein du milieu naturel, desserte par transports publics non polluants
- déviation du trafic fluvial
- intégration des équipements dans les périmètres d'agglomération des villages
- arrêt des exploitations des sables et graviers
- reconstitution contrastée des zones dégradées
- exploitation judicieuse de la forêt
- développement du commerce et de l'artisanat avec l'équilibre du milieu naturel
- implantation d'une unité d'enseignement liée aux problèmes d'agriculture et de préservation de la nature

C'EST AU SEIN D'UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE QUE DEVRA SE DEVELOPPER LA PRESENTE ETUDE, NOTAMMENT DANS LES DOMAINES POLITIQUES ET ECONOMIQUES

vocation préférentielle des sols



# reconquete architecturale et paysagère d'un site fluvial



Boulenget.

## RECONQUETE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE D'UN SITE FLUVIAL

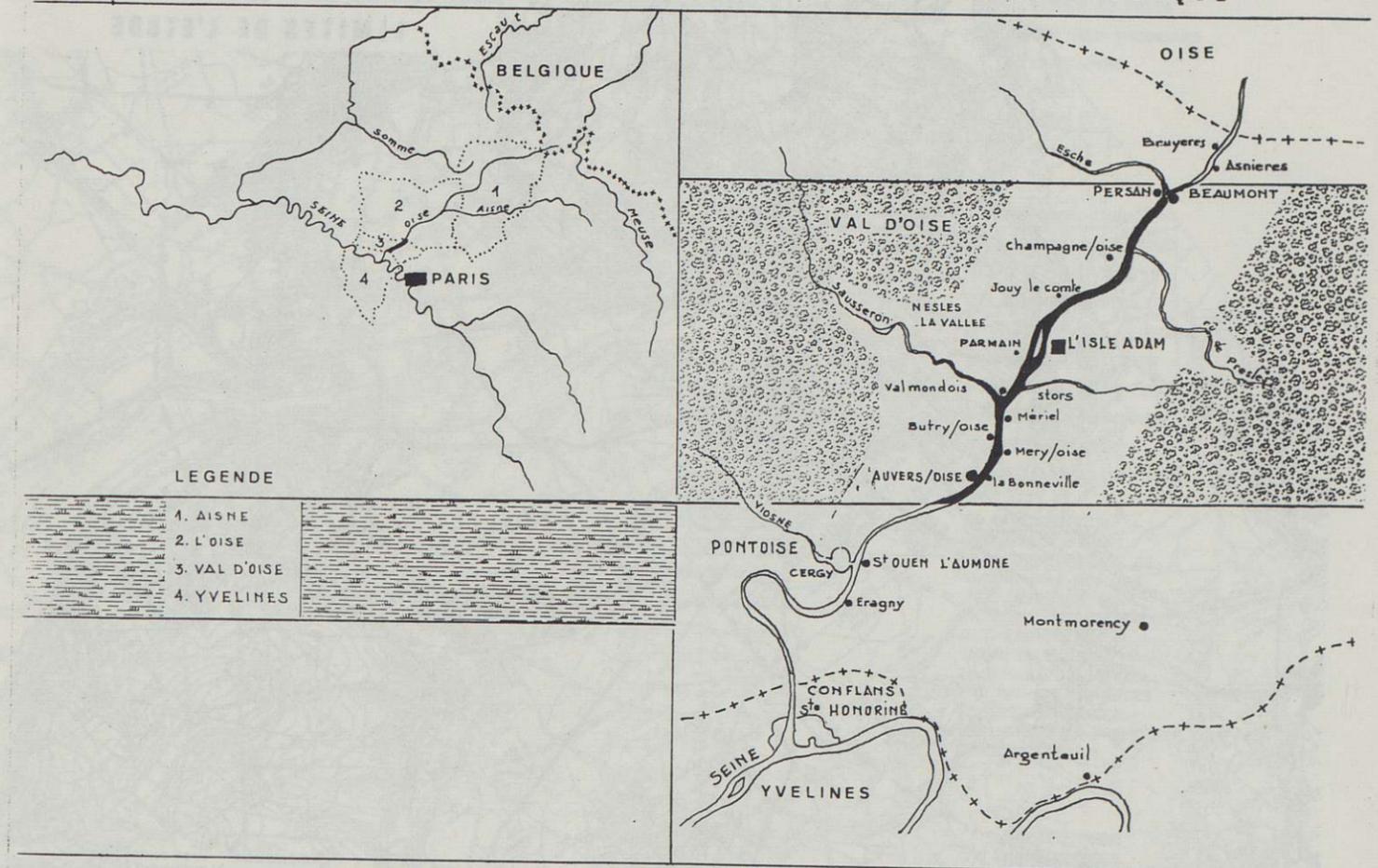
par Jean BOULENGER et Pierre COLAS.

- Les auteurs présentent une méthodologie permettant de traiter le problème posé par la dépollution d'un fleuve et de sa vallée sur 14 Km de parcours. Il s'agit en l'espèce du cas de l'OISE qui sert d'appui à la démonstration. (section comprise entre AUVERS et BORAN).
- L'aspect écologique du thème est mis en évidence par une approche pluridisciplinaire, permettant une analyse exhaustive des pollutions: chimiques, physiques, thermiques, biologiques et esthétiques.
- Ce bilan dressé avec le concours de différents spécialistes (Ecologie végétale, thermicien, chimiste, urbaniste, économiste etc...) permet de justifier un plan de reconquête utilisant toutes les techniques modernes et notamment l'aménagement écologique (qui pourrait se substituer à l'aménagement traditionnel dépassé), en s'appuyant sur une cartographie thématique dont les progrès incessants aux U.S.A. sont encore méconnus des européens.
- Le plan de reconquête permet après une dépollution systématique du Biotope de proposer un aménagement paysager intégré où l'Architecture retrouve la place et le rôle qui lui sont dus. "un jeu savant, correct et magnifique des formes sous la lumière". Cette lumière particulière au Val d'OISE étudiée par les impressionnistes permet aux auteurs de conclure leurs recherches sur une note colorée sous forme de palette permettant une intégration sitologique de l'Architecture.

Nota :

- l'exposé s'appuie sur la présentation de 100 Diapositives,
- de 20 planches dessinées
- et d'une maquette de synthèse résumant les propositions d'aménagement (1m X 0,80).

## SITUATION GEOGRAPHIQUE





LIMITES DE L'ETUDE

METHODOLOGIE

ETUDE DU MILIEU

METHODE  
 LE TRANSECT DEFINIT  
 SITE ET RELIEF  
 CLIMAT - HYDROLOGIE  
 GEOLOGIE - PEDOLOGIE  
 FLORE - FAUNE

LE PAYSAGE EST  
 UN "ENSEMBLE VIVANT"

DESEQUILIBRE DES  
 ECOSYSTEMES

LES POINTS NOIRS

UN IMPERATIF  
 LA DEPOLLUTION  
 DU MILIEU

LA CARTE DES ZONES  
 - EQUIPOTENTIELLES -

VERITABLE ETUDE  
 "D'IMPACT GLOBALE"  
 NE PEUT SE CONCEVOIR  
 QUE COMME UN ENSEMBLE  
 "BIO-GEOGRAPHIQUE"  
 ELLE S'ETABLIT  
 AVANT LE SDAU OU LE POS

ARCHITECTURE  
 ET BIOLOGIE

L'INSERTION ARCHITECTURALE  
 DOIT PERMETTRE "LA VIE"  
 ET PROTEGER L'EQUILIBRE  
 BIOTOPE/BIOCENOSE  
 LA NOTION ARCHITECTURE  
 DES GRANDS ESPACES  
 EST NEE !.....  
 L'HOMO-SAPIENS SERA  
 POURSUIVIT DEMAIN  
 POUR CRIME-ECOLOGIQUE  
 MESSIEURS "LES DECIDEURS"  
 LES JEUX SONT OUVERTS.

ETUDE DE L'ECOSYSTEME

"RIVIERE"  
 UNE ENTITE GLOBALE  
 DE SA SOURCE AU DELTA  
 ETUDE DES SOUS-ENSEMBLES  
 ECOSYSTEME  
 FORET  
 MARAIS  
 PRAIRIE  
 etc...

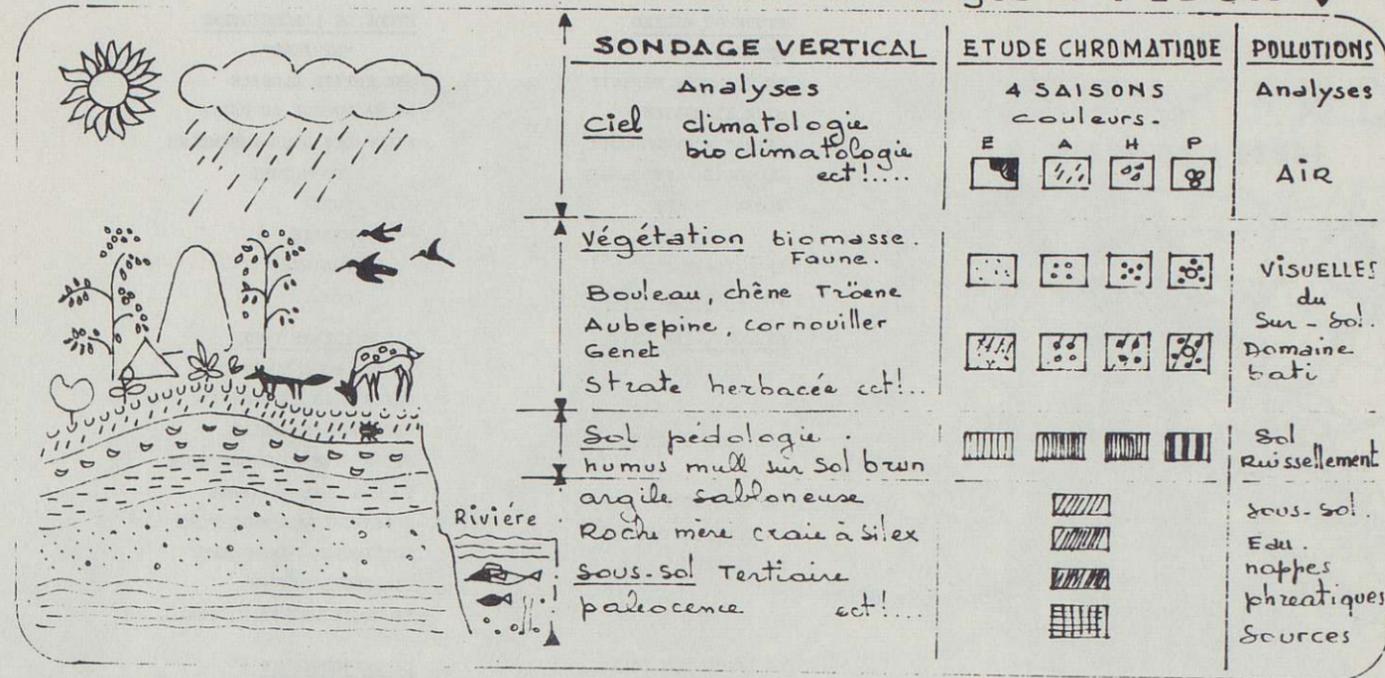
L'ECOSYSTEME CREE  
 LA RICHESSE DU PAYSAGE  
 GRACE A LA DIVERSITE  
 DES SOUS-ENSEMBLES  
 CETTE DIVERSITE S'ETUDIE  
 SUIVANT DES CRITERES  
 SCIENTIFIQUES MULTIPLES  
 PHYSIQUES - CHIMIQUES  
 BIOGEOGRAPHIQUES  
 ECOLOGIE VEGETALE, etc...

LA CARTOGRAPHIE  
 THEMATIQUE PERMET  
 PAR SUPERPOSITION DE  
 CARTES (8 à 15)  
 DE SUPERPOSER LES  
 CRITERES SCIENTIFIQUES  
 QUI DONNENT UNE  
 IMAGE DU MILIEU  
 L'ANALYSE DE L'IMAGE  
 PAR DES SPECIALISTES  
 PERMET DE DEGAGER  
 UNE STRUCTURE PREFERENTIELLE  
 D'AMENAGEMENT.

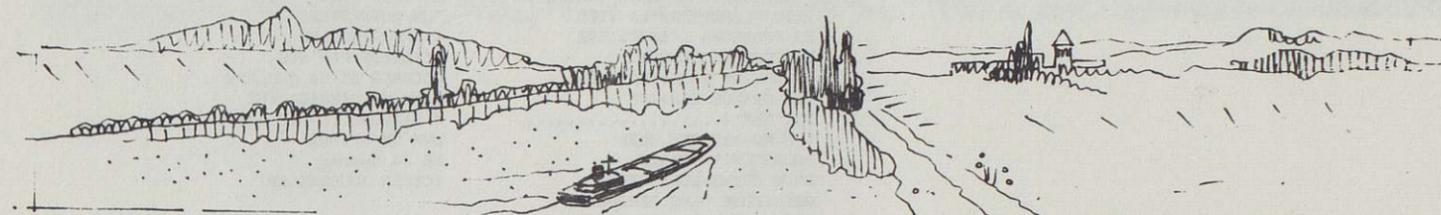
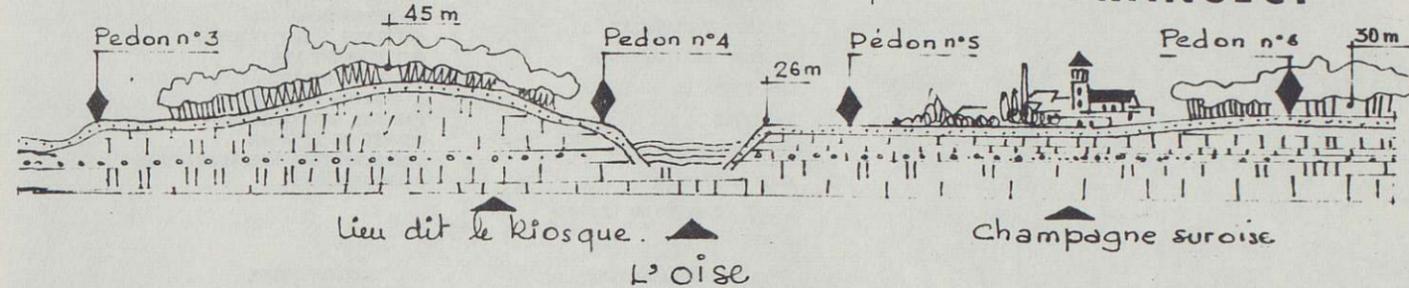
ARCHITECTURE  
 ET SITOLOGIE

LE SITE "VIT" C'EST  
 "UN ECOSYSTEME"  
 L'ARCHITECTURE  
 S'INSERE PAR SES  
 VOLUMES ET SA COULEUR  
 DANS UN PAYSAGE AUX  
 4 SAISONS (CYCLE ANNUEL)  
 SUR UN RYTHME  
 DE 24 heures (CYCLE  
 JOURNALIER)

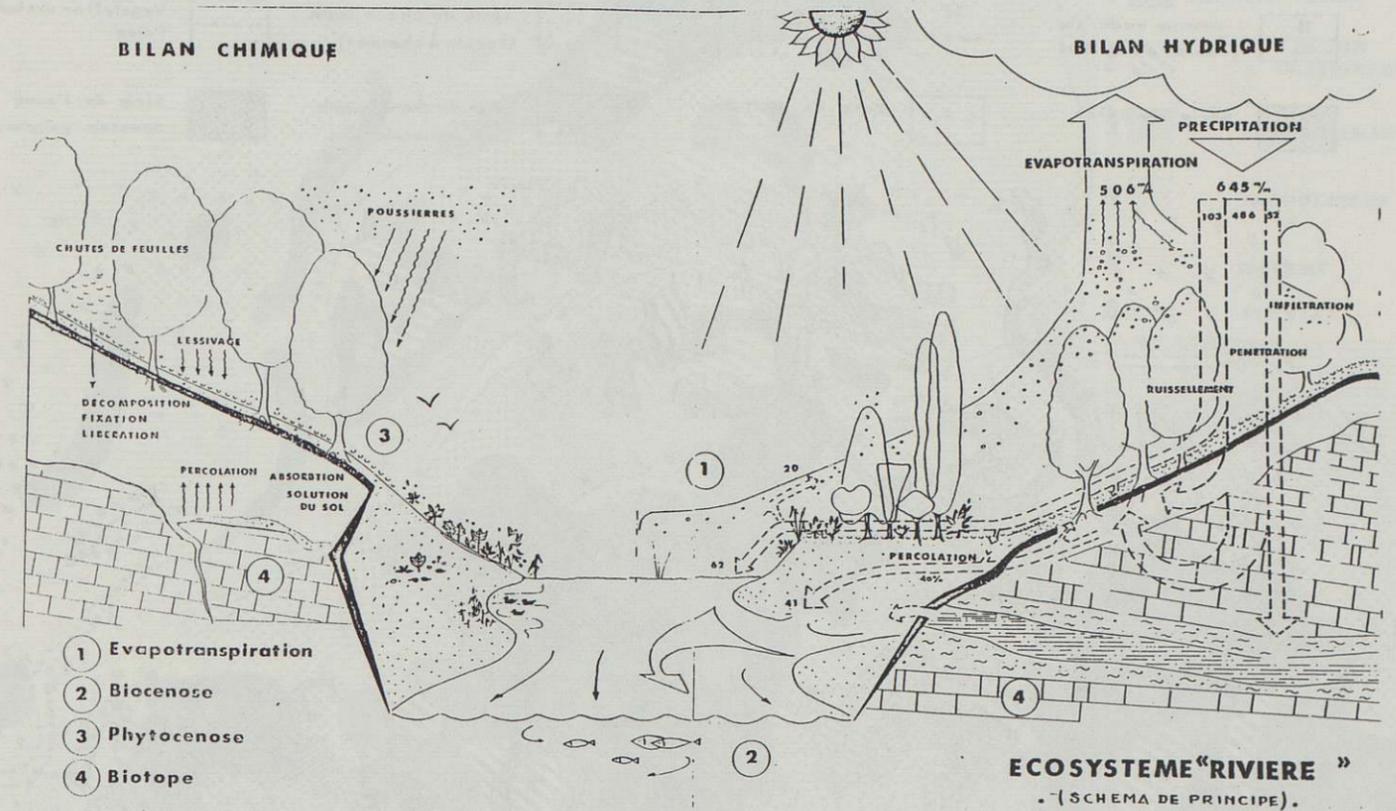
L'unité d'Analyse le « PEDON » ♦



Plusieurs Pedons permettent de définir un « TRANSECT »



Plusieurs transects permettent de définir « L'ECOSYSTEME »



les sous-écosystèmes Forêts-rivieres-Marais ect!.....  
permettent de définir un ensemble le « Paysage »  
Celui-ci se « cartographie »

C A R T E D E L A V E G E T A T I O N

SERIE ATLANTIQUE ET MEDIO EUROPEENE

-  Série du chêne pedonculé (Facies à charme).
-  ornaie rudérale (Facies à Robinier)
-  Série du Hêtre

-  Marais

G. ESPECES REMARQUABLES

-  Phalagium ramosum
-  Vaccinium myrtillus (Plante Martignarde).
-  Anténgria dioica.
-  Coleaux à orchydées (Exposition chaude)

-  Zone de culture.

A. SERIE LATEMEDITERRANEENE

-  chêne pubescent. Bois et arbres isolés

-  Pelouse sèche dans la série du chêne pub

E. LANDES ET PELOUSES DES SERIES ATLANTIQUES ET MEDIO EUROPEENNES

-  Lande Mésophile

B. SERIE SUBATLANTIQUE

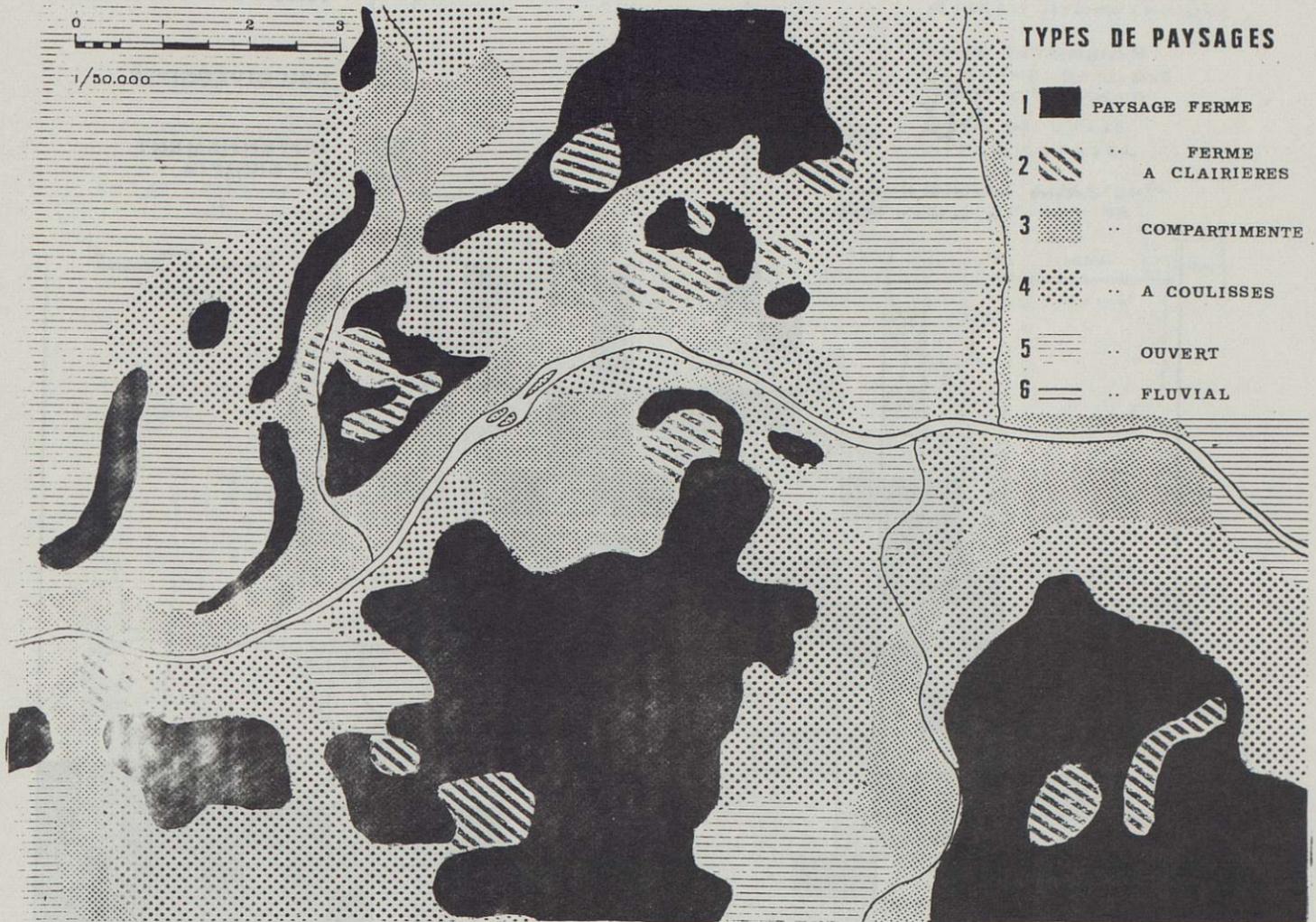
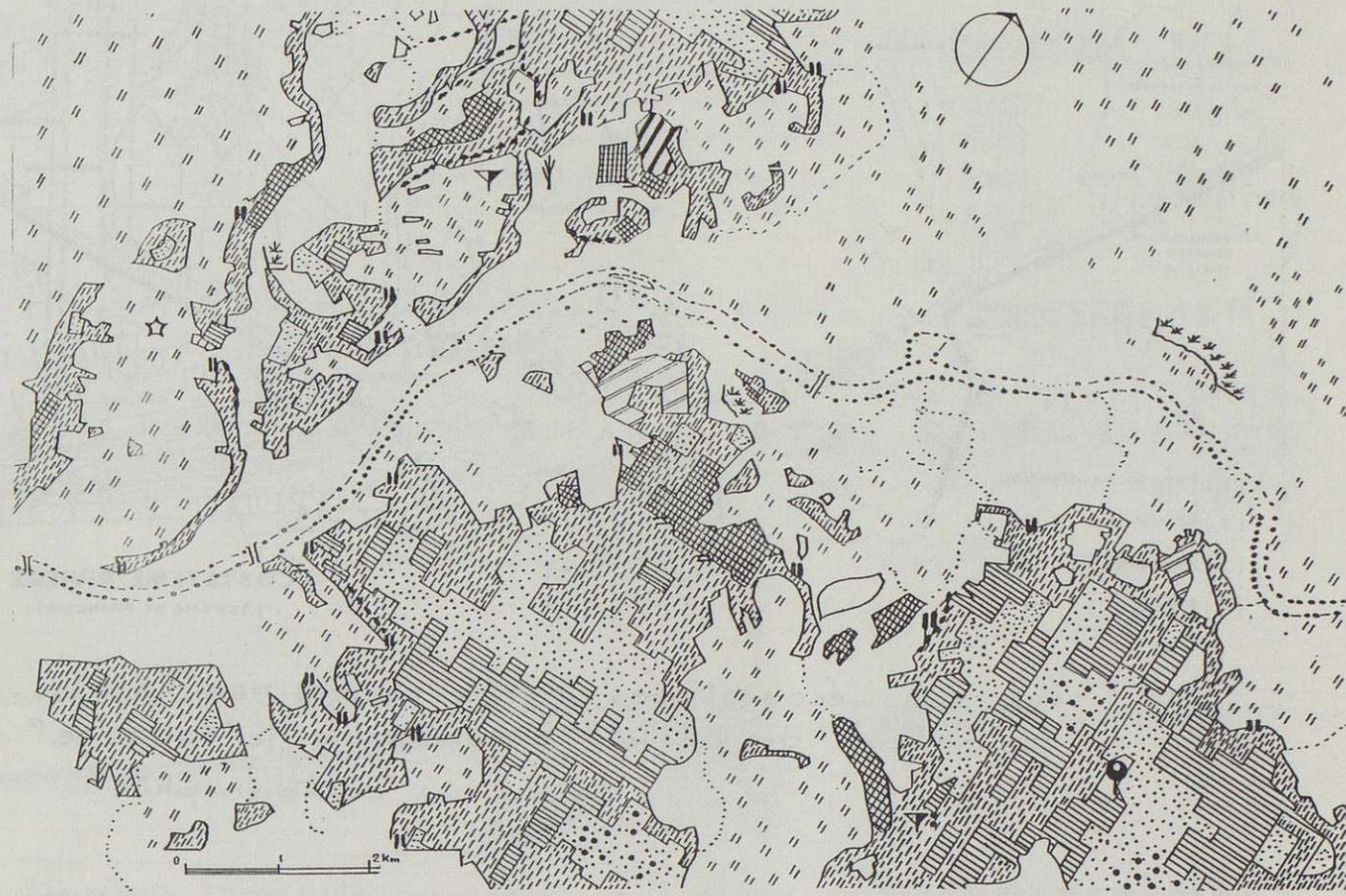
-  Série du chêne Sessile (Facies à charmes).

-  Série du chêne Sessile. châtaigneraie

F. SERIE DES EAUX ET DU BORD DES EAUX

-  Vegetation des bords de l'oise

-  Série de l'Aune Saussaie. peupleraie



- TYPES DE PAYSAGES
- 1  PAYSAGE FERME
  - 2  FERME A CLAIRIERES
  - 3  COMPARTIMENTE
  - 4  A COULISSES
  - 5  OUVERT
  - 6  FLUVIAL

-  TRES DIVERSIFIÉ
-  TRES FORTEMENT DIVERSIFIÉ

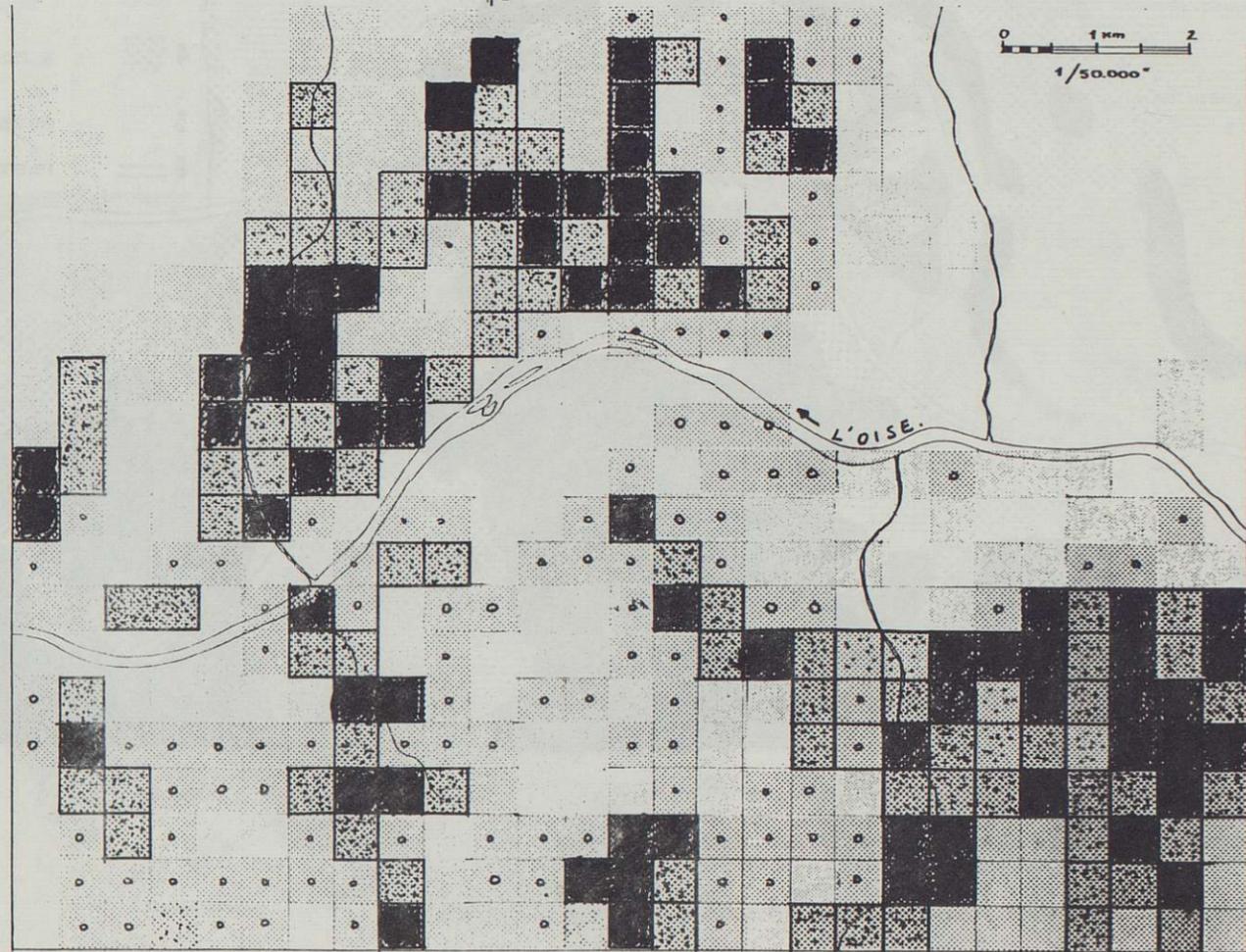


Criteria: Nb. courbe de niveau  
Nb. de variétés d'arbres

### DIVERSITE DU PAYSAGE

-  TRES PEU DIVERSIFIÉ
-  PEU DIVERSIFIÉ
-  MOYENNEMENT DIVERSIFIÉ

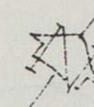
0 1 km 2  
1/50.000



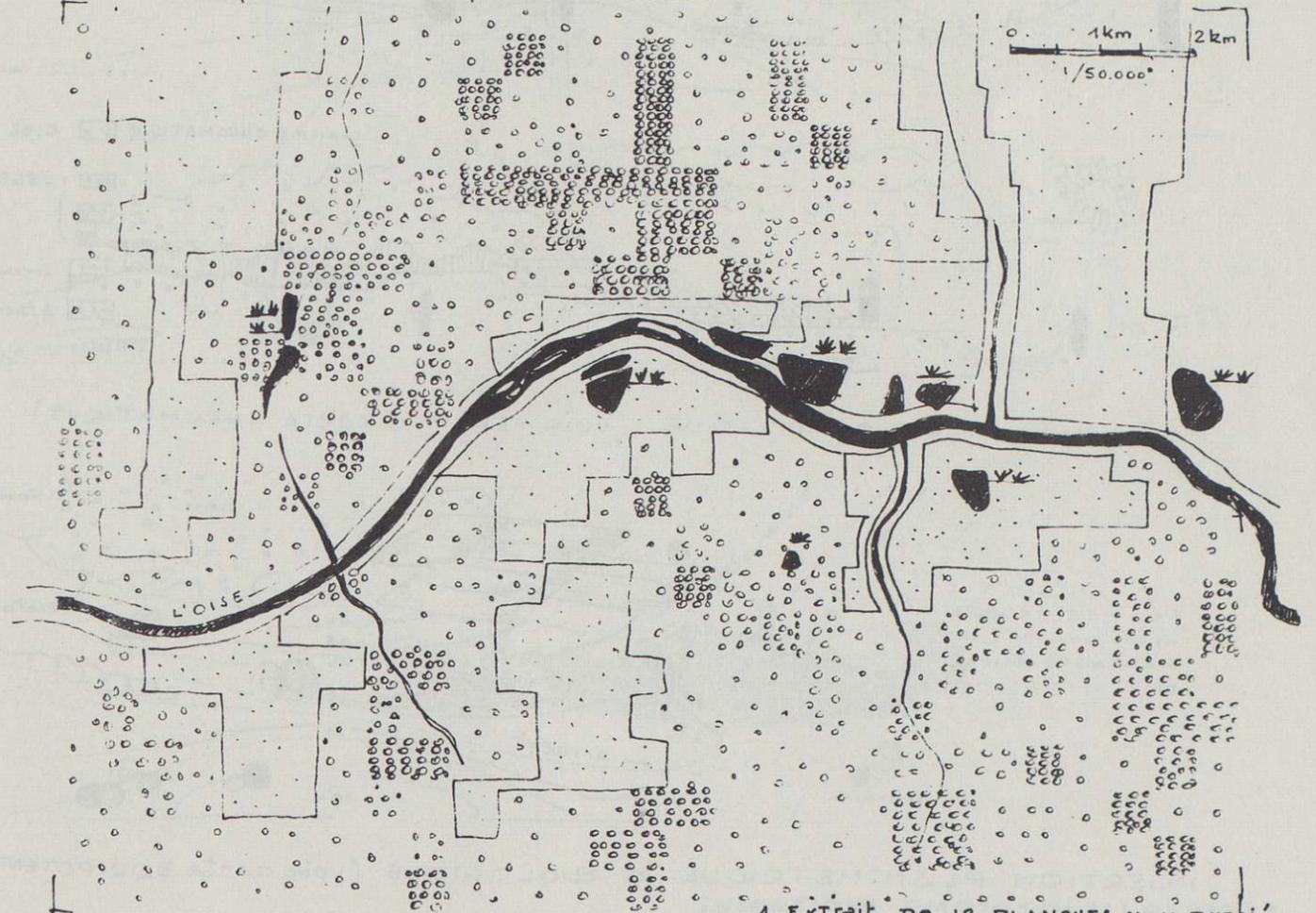
### CARTE DES ZONES EQUIPOTENTIELLES

SCHEMA DE PRINCIPE (1)

-  ZONE A PROTEGER  
VEGETATION-FAUNE  
RESEAU HYDROLOGIQUE
-  ZONE EXTENSION  
URBAINE POSSIBLE  
EN PROFONDEUR
-  BORD DE L'OISE  
SITE A CLASSER
-  MARAIS A PROTEGER  
ET ZONE HUMIDE



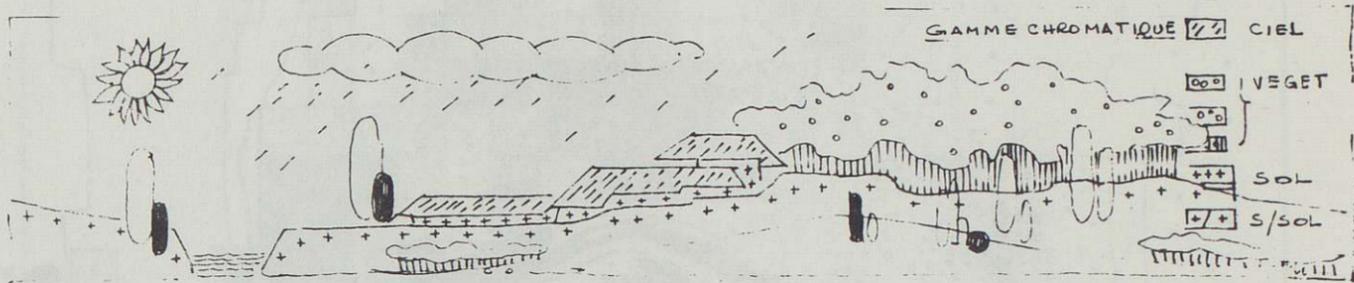
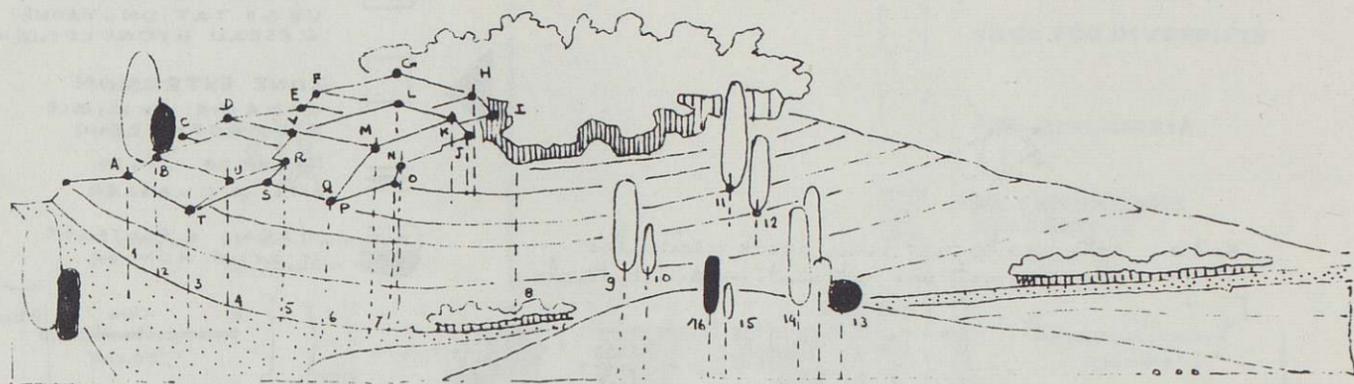
Nota: Cette carte est issue des précédentes.  
elle permet une intégration Architecturale.



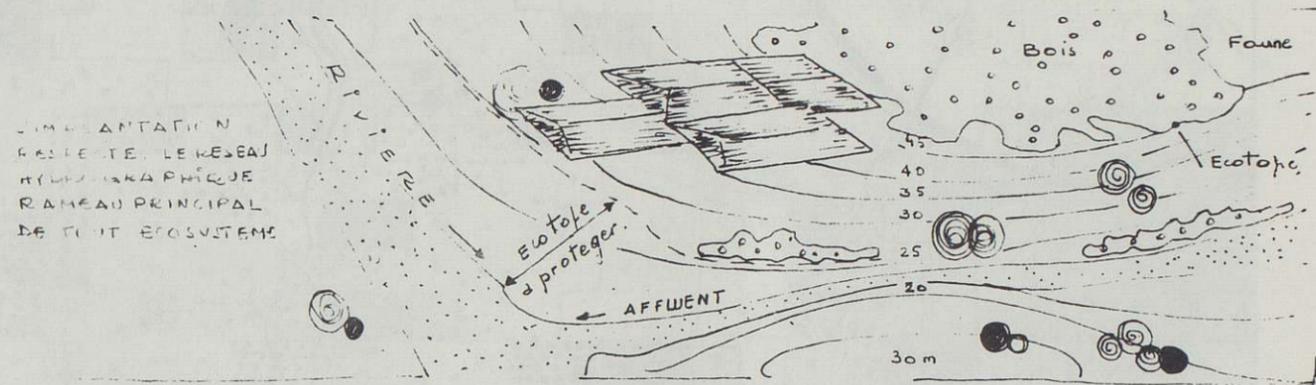
0 1 km 2 km  
1/50.000

# INSERTION ARCHITECTURALE PRINCIPES.

INSERTION VOLUMETRIQUE (VOIR PHOTOGRAMMETRIE ET CARTE VOLUMIQUE).

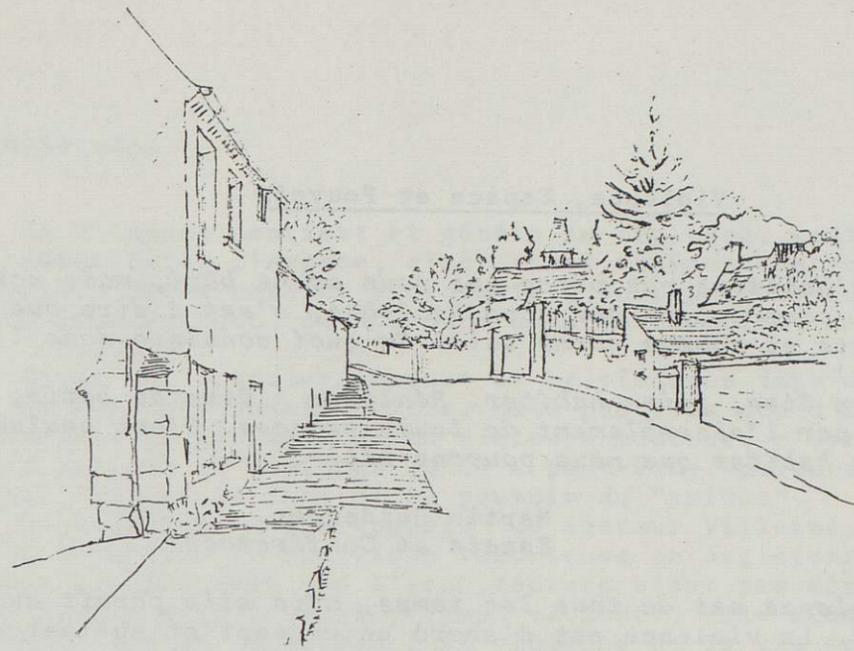


INSERTION CHROMATIQUE (VOIR FECON & CARTE CHROMATIQUE)

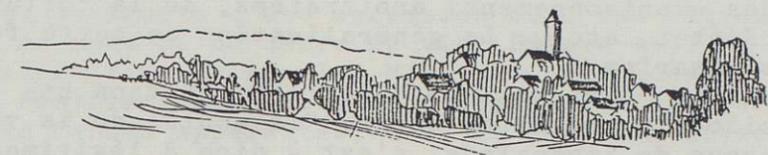


INSERTION PLANIMETRIQUE et BIOLOGIQUE (VOIR CARTE EQUIPOTENTIELLE)

+



CHAMPAGNE  
CHAMPAGNE N°2, 36



CHAMPAGNE

INSERTIONS EMPIRIQUES REUSSIES

Violence, Espace et Pouvoir

*Nous n'habitons pas parce que nous avons bâti, mais nous bâtissons et avons bâti pour autant que nous habitons, c'est à dire que nous sommes les habitants et sommes comme tels. En quoi consiste donc l'être de l'habitation? (...)*

*Bâtir est, dans son être, faire habiter. Réaliser l'être de bâtir, c'est édifier des lieux par l'assemblage de leurs espaces. C'est seulement quand nous pouvons habiter que nous pouvons bâtir.*

Martin Heidegger.  
*Essais et Conférences.*

*La violence est de tous les temps, mais elle paraît aujourd'hui partout (1). La violence est d'abord un concept et en tant que tel, il mérite définition. Le problème majeur, qui ne lui est malheureusement pas particulier, est que la violence est multiple, plurielle. Elle est à la fois apparente et cachée, vécue et ignorée, perçue et masquée, latente et manifeste. La difficulté d'analyser ce qu'est la violence vient du fait qu'elle n'est ressentie que par ses aspects visibles ou, du moins, ceux que nous percevons, à savoir le crime, la guerre, la torture, le meurtre, etc....*

Assimiler violence et force, c'est effacer une partie de la réalité sociale, c'est admettre qu'il existe un désordre-violence face à un ordre-légalité et c'est à ce niveau que se situe le masque. La violence n'est ni un ensemble vide, ni un concept "attrape-tout". Cela veut dire qu'elle est, mais que tout n'est pas obligatoirement violence. Il en existe une forme plus voilée, moins vécue comme telle, mais surtout plus orchestrée, rationalisée, efficace parfois, qu'est la violence légitime. Celle des mesures d'expulsions, des emprisonnements arbitraires, de la torture légalisée, du génocide-raison d'état, etc... La généralisation de cette forme de violence, c'est le totalitarisme.

Les sociétés "démocratiques" se trouvent dans une situation paradoxale qui consiste, pour lutter contre "la montée de la violence", à utiliser le processus de l'escalade, c'est à dire à légitimer de plus en plus une violence qui leur semble nécessaire.

S'il est vrai que la violence est inhérente à toute forme d'organisation sociale, alors elle n'est pas typique de la concentration humaine et son lieu n'est pas spécifique. Il est à la fois espace et histoire,

langage et habitude.

Si l'espace contient et génère la violence, modifier, restructurer, réhabiliter l'espace, c'est aussi exercer une violence sur lui. Sans vouloir faire acte de provocation, nous pensons que toute manifestation urbanistique, du discours à la réalisation, dans toutes ses formes, est "violence".

Ainsi Le Corbusier produit de la violence dans ses textes, dans ses projets ou dans ses constructions, mais pas plus que d'autres. Quant à dire qu'il devient le géniteur de la violence moderne, c'est insinuer que l'"architecte" devient le démiurge qu'il a peut-être toujours rêvé d'être et c'est aussi ignorer le fait et le pouvoir du "prince".

La relecture des "rapports" du docteur Villermé, ou du texte d'Engels, "La situation de la classe laborieuse en Angleterre", semble nécessaire car ils prouvent que l'architecture n'est pas directement cause de violence, mais plutôt ressentie comme violence, elle-même élément d'une violence généralisée et légitimée : la violence de la vie sociale et économique dans toute formation sociale.

*...toute violence politique repose primitivement sur une fonction économique de caractère social et s'accroît dans la mesure où la dissolution des communautés primitives métamorphose les membres de la société en producteurs privés, les rend donc plus étrangers encore aux administrateurs des fonctions sociales communes.*

F. Engels. *Anti-Dühring.*

Par rapport à ce type d'affirmations, il est nécessaire d'ouvrir un débat qui dépasse largement le cadre de la violence perçue et ressentie, par exemple celle des "délinquants" de banlieue ou des "grands ensembles", celle des chômeurs des "slums" nord-américains, d'établir des comparaisons entre la violence manifeste d'une agression ou d'une vitrine brisée et celle, latente, du mode ou du cadre de vie. Existe-t-il un rapport entre le vol et la satisfaction du besoin? N'est-il pas nécessaire de définir le rôle du rapport Pouvoir/Violence avant d'essayer, d'une part de décrire la violence sous ses formes apparentes, d'autre part d'analyser ses causes et ses conséquences.

Existe-t-il une cause de la violence qui permette d'expliquer sa conséquence (une autre violence) et peut-on poser cette question sans entrer dans le cercle métaphorique "de la poule et de l'oeuf".

La violence existe, et c'est parce qu'elle existe que nous nous devons d'en parler. En tant qu'intervenants sur l'espace, nous avons à décrire, à découper le corps social de la violence sans occulter tout ou partie de sa réalité, sans chercher à masquer son fondement et sa polymorphie.

Goetz : *je prendrai la ville.*

Catherine : *Mais pourquoi?*

Goetz : *Parce que c'est mal.*

Catherine : *Et pourquoi faire le mal?*

Goetz : *Parce que le bien est déjà fait.*

Catherine : *Qui l'a fait?*

Goetz : *Dieu le Père. Moi, j'invente.*

J-P Sartre. *Le diable et le bon dieu.*

Jean-Pierre Foubert. Mai 1978.

(1) : cf. l'ouvrage de Yves Michaud, *Violence et Politique*, Paris, Gallimard, 1978, 228 p.

*Jean-Pierre Foubert est assistant de sociologie à l'Université Paul Valéry de Montpellier et enseigne également la sociologie urbaine à l'UPA de Montpellier. Il travaille actuellement sur les rapports qui existent entre le pouvoir local et la planification urbaine.*

## english summary

Present number contains an investigation into the ecological bases of planning and into possibilities of using ecological data as a necessary prerequisite to land-use planning in France. The presentation resumes three projects carried out recently by architectural students under guidance of B. and M. MARTINAT in cooperation with geographers and ecologists. Besides quite common problems proper to industrialized countries (and in a certain way to development countries) such as rural exodus followed by steady growth of urban centers, France is confronted with an intense growth of recreational settlements in areas where the preservation of natural scenery is of utmost importance. The team advocates regional investigations on a broad level instead of localized action. Land-use planning in such a case should be comprehensive in the geographical sens and allow for provision of recreational facilities in all environmental frameworks. Ecology is instrumental by providing data for an adequate balance between built and natural areas.

In a report entitled « violence, space and power » J.P. FOUBERT, sociologist explains his views regarding the theme of our last number (violence and environment). The author is elaborating on the outcome of violence. Built environment may be considered firstly as an expression of an institutional system and only secondly as offering satisfaction to the fundamental needs of biological or psychological man. Violence may be directly related to the institutional context.

## INFORMATIONS

### Paul Nelson reçoit la médaille d'or de l'Académie d'Architecture.

Nous venons d'apprendre que l'Académie d'Architecture, présidée cette année par Robert AUZELLE, vient de décerner sa médaille d'or à notre collaborateur et ami Paul NELSON pour l'ensemble de son œuvre.

Nos lecteurs qui connaissent et apprécient les nombreux travaux de ce pionnier de l'architecture contemporaine dans les domaines sanitaires, de l'habitat et de l'urbanisme, se réjouiront certainement de cette nouvelle. Notre comité de rédaction — qui entend faire paraître prochainement une étude spéciale consacrée à son œuvre (1) — tient à lui présenter à cette occasion ses plus sincères félicitations. La médaille lui sera remise à l'Académie le 27 juin à Paris. (n.d.l.r.).

(1) Voir également le n° 1/78

### Congrès Mondial sur la Salubrité de l'Environnement dans l'Habitat

du 6 au 10 novembre 1978

Placé sous la Présidence d'Honneur de Monsieur José Lopez Portillo, Président de la République du Mexique, le Congrès Mondial sur la « salubrité de l'Environnement dans l'Habitat » tiendra ses assises à Mexico, du 6 au 10 novembre 1978.

Organisé dans le cadre des priorités du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, selon les recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'Habitat, organisée à Vancouver, Canada, en juin 1976, cette grande manifestation internationale est placée sous l'égide de l'Association Internationale de Médecine et Biologie de l'Environnement et du Ministère de la Santé Publique du Gouvernement Mexicain.

Le programme de cette manifestation internationale permettra de connaître les dernières contributions relatives à un aspect fondamental du développement urbain, rural et maritime ainsi que la protection de l'environnement dans l'habitat, avec la participation des experts les plus compétents (Techniciens, Scientifiques, Médecins, Ingénieurs, Biologistes, Toxicologistes, Architectes, Urbanistes, Planificateurs, Industriels).

En apportant le fruit de leurs expériences, les Nations des cinq continents soumettront aux participants leur dernier plan d'aménagement s'inspirant de leur politique actuelle dans le domaine traité par le Congrès.

Des Commissions seront créées au cours du Congrès pour assurer l'application des résolutions prises lors de cette importante réunion; de plus, un Bureau sera constitué pour la création du «Centre Mondial pour la Salubrité de l'Environnement dans l'Habitat» à Mexico.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du :

Docteur Richard ABBOU  
Président de l'Association Internationale pour la Médecine et la Biologie de l'Environnement  
115, rue de la Pompe  
75116 PARIS  
Tél. 553.45.04  
Cable : ECOMEBIO Paris.

---

## THEMES GENERAUX

---

### I. — Détérioration de l'environnement et santé publique

- 1.1. Définition et caractère global de la détérioration de l'environnement
- 1.2. Causes et origines de la détérioration de l'habitat dans les écosystèmes et leurs rapports vis-à-vis des individus et des populations.
- 1.3. Gestion des écosystèmes pour l'amélioration de l'habitat, de la santé et du bien-être.
- 1.4. La détérioration de l'environnement comme référence de base à la santé publique et à la planification de l'habitat.
- 1.5. La pollution de l'eau, de l'air et du sol comme facteur de la détérioration de l'environnement et ses effets sur la santé publique.

### II. — Etudes d'impacts sur l'environnement: méthodologie et évaluation

- 2.1. Portée et contenu d'une étude d'impacts sur l'environnement se rapportant à la santé publique et à l'habitat. Méthodologie existante.
- 2.2. Analyse des actions proposées qui peuvent nécessiter l'étude d'impacts sur l'environnement.
- 2.3. Différentes approches selon la portée de l'analyse : nationale, régionale et locale.
- 2.4. Etudes de cas. Evaluation des projets et établissement du dossier.

### III. — Législation relative à la salubrité de l'environnement dans l'habitat : le problème des critères et des normes.

- 3.1. Développement, expériences et tendances de la législation.
- 3.2. Analyse de la législation actuelle et des normes de qualité.
- 3.3. Application de la loi et problèmes de conformité.
- 3.4. Critères pour améliorer les normes de qualité relatives à la salubrité de l'environnement dans l'habitat.

### IV. — Politiques nationales dans le domaine de la salubrité de l'environnement dans l'habitat : programmes et planification.

- 4.1. Les priorités de politiques mondiale, nationale et régionale dans le domaine de la salubrité de l'environnement dans l'habitat.
- 4.2. Politiques nationale et régionale de salubrité de l'environnement dans l'habitat.
- 4.3. Planification dans le domaine de la salubrité de l'environnement dans l'habitat.
- 4.4. L'analyse de systèmes au niveau de la planification et de la programmation en matière de salubrité de l'environnement dans l'habitat.
- 4.5. Analyse économique de l'exécution des programmes relatifs à la salubrité de l'environnement dans l'habitat.
- 4.6. Politiques d'évaluation et de contrôle des plans et des programmes relatifs à la salubrité de l'environnement dans l'habitat.

### V. — Gestion de la salubrité de l'environnement dans l'habitat.

- 5.1. Gestion de l'habitat et de son entretien en relation avec la salubrité de l'environnement.
- 5.2. Besoins de l'Homme dans le domaine de l'habitat. Qualité de la vie. Travaux publics.
- 5.3. Buts de la salubrité de l'environnement dans la gestion de l'habitat.
- 5.4. Voies et moyens d'une gestion de la salubrité de l'environnement dans l'habitat.
- 5.5. Organisation et exécution des stratégies nationales en matière de gestion de la salubrité de l'environnement dans l'habitat.
- 5.6. Entretien de l'habitat par ses occupants en relation avec la salubrité de l'environnement.

### VI. — Sécurité et hygiène dans l'habitat.

- 6.1. Dans les Services publics d'Hygiène élémentaire.
- 6.2. Hygiène et Sécurité dans la construction, le logement, les lieux de travail et de loisirs.
- 6.3. Prévention et contrôle des accidents dans l'habitat.
- 6.4. Mesures de protection et de sécurité dans les lieux exposés aux agressions naturelles et d'origine humaine.
- 6.5. Protection et contrôle sanitaires dans les zones sinistrées.

### VII. — Aspects socio-économiques et psycho-socio-culturels de la salubrité de l'environnement dans l'habitat.

- 7.1. La détérioration des écosystèmes comme conséquence des diverses agressions en milieu urbain.
- 7.2. La participation des citoyens dans les programmes de salubrité de l'environnement dans l'habitat.
- 7.3. Acceptabilité des politiques concernant la salubrité de l'environnement dans l'habitat aux différents niveaux socio-économiques.
- 7.4. La société de consommation comme génératrice de problèmes d'environnement dans son habitat.